

Le cambriolage de l'Agence de presse libre Bédard élargit le mandat du commissaire Keable

par Micheline PARADIS

Loin d'en avoir fini avec son enquête sur la perquisition illégale effectuée dans la nuit du 6 au 7 octobre dernier à l'Agence de presse libre du Québec, le commissaire enquêteur, Me Jean Keable, vient d'obtenir une prolongation de son mandat qui expirait initialement hier.

C'est le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui aurait décidé, selon des sources dignes de foi, d'accorder ce nouveau délai, à la lumière des renseignements colligés dans le rapport d'étape que lui a présenté l'avocat québécois, M. Keable.

Instituée le 16 juin dernier,

cette enquête devait prendre fin le 15 août et donner lieu, aux dires mêmes du commissaire enquêteur, à la tenue d'audiences publiques.

Or, deux mois plus tard, force est de constater qu'il n'y a pas eu les audiences promises.

Rejoint par téléphone hier, Me Keable a refusé tout commentaire sur ce changement d'attitude.

Le ministre Bédard, qui fêlait hier ses 42 ans, a de son côté été impossible à atteindre.

Pas trop de surprise

Cette décision du ministre Bédard, à l'effet de reporter l'échéance de l'enquête de M. Keable — décision qui devrait être annoncée

aujourd'hui — n'est pas tant surprenante que grave.

Me Marc-André Bédard avait en effet déjà signifié, en cours d'enquête, qu'il était possible qu'il élargisse le mandat du commissaire enquêteur dans le cambriolage de l'APLQ "pour couvrir tout autre fait semblable qui pourrait venir à la connaissance du commissaire éventuellement".

À la lumière de ces propos, on peut donc penser que la prolongation du mandat de Me Keable implique plus qu'une simple question de temps mais influe sur la portée même de l'enquête menée par le Québec. D'où la gravité de la question.

Des cas semblables

Par ailleurs, le gouvernement fédéral a institué peu de temps après le gouvernement québécois une commission royale d'enquête sur les activités de la Gendarmerie royale du Canada, impliquée dans la perquisition illégale de l'Agence de presse libre du Québec, au même titre que la Sûreté du Québec et la police de la Communauté urbaine de Montréal.

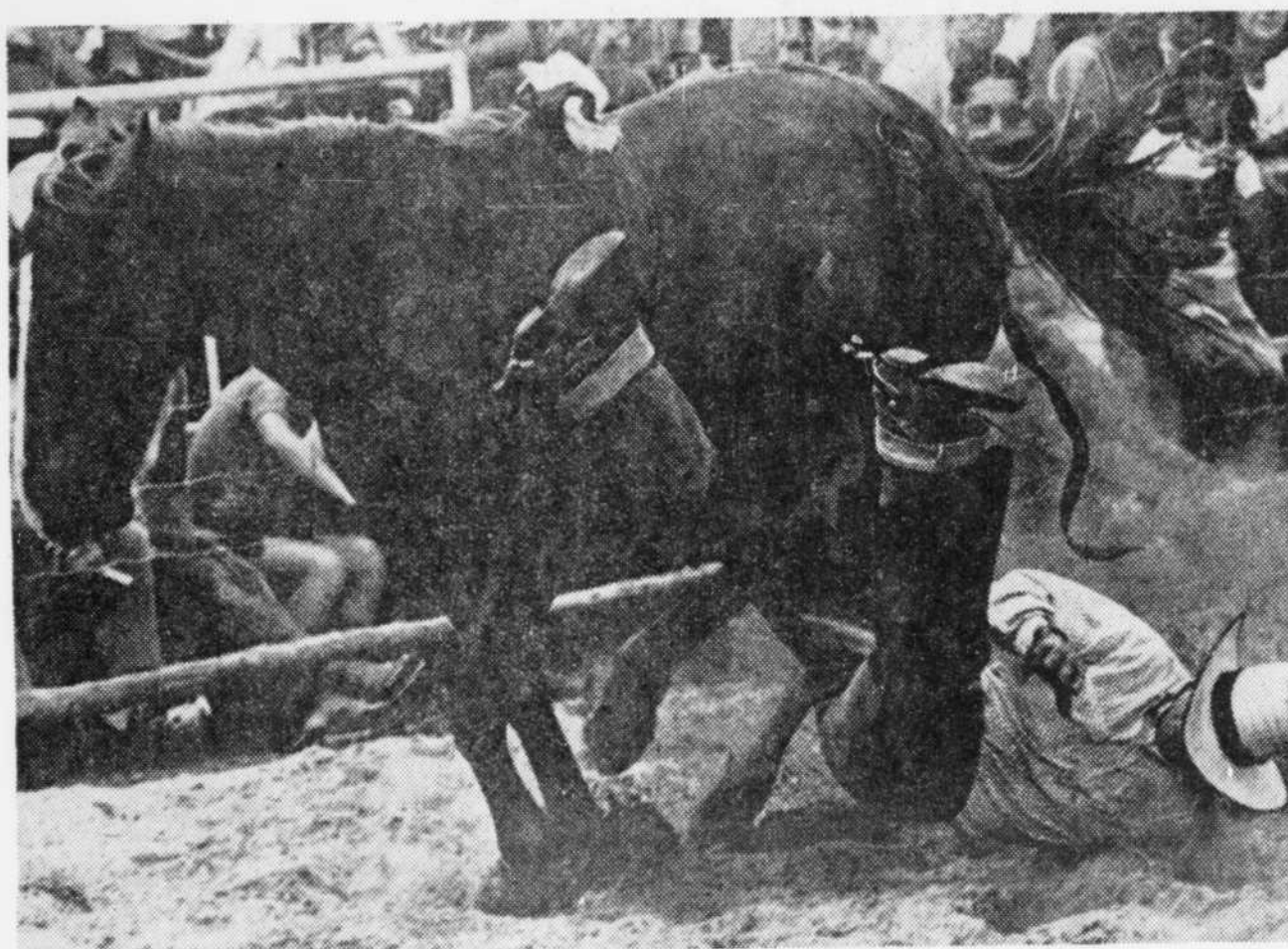
Apprenant le geste d'Ottawa, le ministre Bédard avait alors précisé qu'il n'écarterait pas davantage la possibilité d'élargir le mandat de Me Keable, "à la condition, avait-il ajouté, qu'on ne fasse pas double emploi".

tes versions qui ont été données concernant cette perquisition;

3 — la disposition des documents qui ont été saisis lors de cette perquisition;

4 — la collaboration de la Gendarmerie royale, de la Sûreté du Québec et du Service de police de la CUM avec le ministère de la Justice lors de l'enquête qui a été instituée après que cette perquisition eut été connue publiquement.

On connaît vraisemblablement aujourd'hui les termes du nouveau mandat qu'entend confier le ministre de la Justice à son homme de confiance, le commissaire enquêteur, Me Keable.



Far Est

Les festivals westerns se multiplient comme des lapins au Québec. Après le Festival de Saint-Tite de Champlain, après le village 1873 de l'autre Saint-Tite, dit "des Caps", voici le Festival western d'Aylmer, dans la région de l'Outaouais. Et pour satisfaire à la tradition, on peut y voir un vrai rodéo!

Les sociétés et compagnies devront plaider en français

(PC) — "L'époque où les francophones sont obligés de se munir d'un traducteur pour obtenir justice au Québec est finie".

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre responsable du Sport et de la Jeunesse, M. Claude Charron, en proposant à la commission parlementaire de la langue une nouvelle rédaction de l'article 11 du projet de loi no 101.

L'article du projet de loi visera à forcer les "personnes morales", c'est-à-dire les compagnies et les sociétés, à plaider en français devant les tribunaux.

Les "personnes morales" ne pourront plaider en anglais que si toutes les parties impliquées dans le procès ne consentent à ce que les délibérations aient lieu en cette langue.

Selon le ministre Charron, l'application de cette disposition de la loi mettra fin à "un système colonial qui n'a plus sa place au Québec".

Seules les "personnes physiques", c'est-à-dire les simples citoyens à titre individuel, pourront plaider en

anglais devant la Cour, lorsque l'anglais est leur langue maternelle.

Ciacia

Les libéraux se sont prononcés contre le libellé du nouvel article présenté par M. Charron.

Leur porte-parole, le député anglophone de Mont-Royal, M. John Ciacia, a proposé un projet d'amendement qui aurait permis aux compagnies et aux personnes morales de plaider indistinctement en anglais ou en français devant les tribunaux.

Son amendement a été jugé irrecevable par le président de la commission parlementaire, le député de Prévost, M. Jean-Guy Cardinal.

Ce dernier a souligné que l'article 70 du règlement de l'Assemblée nationale stipulait qu'un amendement était irrecevable s'il modifiait le fond d'un article, au point de le rendre complètement différent.

Charron

À l'appui de sa thèse, le ministre Charron a rappelé

que maintes fois, les francophones avaient été incapables d'entendre dans leur langue les délibérations devant les tribunaux québécois.

Il a cité le cas de sa propre mère, qui avait dû assister en anglais à un procès qu'elle avait intenté contre sa compagnie d'assurance. L'avocat

de cette compagnie était unilingue anglais, et c'est par le biais d'un interprète que la plaignante avait suivi les délibérations.

Entre-temps, la commission parlementaire a adopté, à la suite de laborieux et longs débats, trois autres articles du projet de loi, soit les articles 8, 9 et 10.

L'accord Québec-Manitoba est reporté à plus tard

par Léonce Gaudreault

Les gouvernements du Québec et du Manitoba ont dû remettre à plus tard — à un moment plus opportun — une visite qu'une délégation de fonctionnaires québécois devait faire à Winnipeg au début du mois d'août.

Une équipe de cinq ou six fonctionnaires, tant du ministère québécois de l'Éducation que des Affaires intergouvernementales, devait en effet rencontrer des représentants du gouvernement manitobain dans le but de donner suite à l'accord de principe conclu en avril sur un programme expérimental d'échange éducatif et culturel entre ces deux provinces.

Des représentants des deux gouvernements interrogés par LE SOLEIL ont affirmé que la remise de cette visite, avec à peine une semaine d'avis, était due à des problèmes techniques.

À Winnipeg, le représentant du premier ministre Ed Schreyer, M. René Chartier, a rejeté l'idée que cette remise ait été provoquée par le fait que l'offre d'accords de réciprocité en matière d'éducation faite par le Québec doit être discutée cette semaine à la conférence de St. Andrew's (N.B.) des premiers ministres des provinces canadiennes.

Il s'agit tout simplement, affirme-t-il, que la date proposée par Québec pour la tenue de cette rencontre ne nous convenait pas en raison de vacances de plusieurs des ministres intéressés par ce dossier ainsi que par des fonctionnaires.

Il a toutefois tenu à préciser que l'entente d'avril dernier, à la suite de la rencontre du ministre québécois Claude Morin des Affaires intergouvernementales avec le premier ministre manitobain, ne consistait qu'en un accord "en vue d'un accord possible" sur un programme d'échanges, d'ordre culturel et éducatif, entre les deux provinces. Il est possible qu'un accord formel ne soit jamais signé, a-t-il ajouté.

À Québec, un fonctionnaire des Affaires intergouvernementales a également affirmé que la remise de cette visite à Winnipeg était due à des problèmes de disponibilité. Mais il est possible, avait-il ajouté, qu'en raison de la somme énorme de travail que représente pour nous la préparation des dossiers de la conférence de St. Andrew's, la remise de cette visite fasse notre affaire.

Le Québec comparé à la Rhodésie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement libéral pourrait imposer des sanctions économiques à la province de Québec si le premier ministre René Lévesque a recours à des moyens illégaux ou inconstitutionnels pour retirer la belle province de la Confédération.

Telle est l'opinion exprimée, hier, par le sénateur libéral Eugene Forsey, devant le club Rotary d'Ottawa.

"Si M. Lévesque tentait d'imiter Ian Smith, il y a toujours les sanctions économiques... et Ottawa est beaucoup plus près de (la ville) de Québec que ne l'est Londres de Salisbury."

Le sénateur libéral anglophone, qui a pris la précaution de signaler que les opinions exprimées dans cette allocution étaient strictement personnelles, et ne reflétaient en rien l'attitude du gouvernement Trudeau, du Parti libéral du Canada ou du Sénat, faisait allusion au premier ministre de la Rhodésie, Ian Smith.

Reconnu comme un expert des questions constitutionnelles, le sénateur libéral a également lancé l'aver-

Le Québec n'a que deux accords formels avec des gouvernements provinciaux, soit avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

À l'offre de réciprocité du Québec, faite récemment par M. René Lévesque, le premier ministre manitobain a déjà répondu qu'il s'opposerait à des ententes bilatérales mais favoriserait des ententes multi-latérales, impliquant toutes les provinces.

Seul le gouvernement de la Grande-Bretagne est en mesure d'adopter un tel amendement pourvu qu'il soit réclamé par le gouvernement canadien, a précisé le sénateur. M. Forsey doute fort, cependant, qu'Ottawa présente une telle requête sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de toutes ou pratiquement toutes les provinces.

PEUR DES HAUTEURS

Une recherche actuellement en cours à l'école de psychologie de l'université Laval a pour but de mettre à point une méthode pour diminuer cette peur. Ceux et celles qui désirent éliminer cette peur, communiquer jour, 656-2592, soir 833-8898.

TORO

Le meilleur homme de service Toro au Canada
Monsieur André Côté
a ouvert un
NOUVEAU MAGASIN

et vous invite à venir le rencontrer pour bénéficier de ses conseils.

Profitez de nos
PRIX SPECIAUX "FIN DE SAISON"
sur tous les accessoires de jardinage et tondeuses.

Nos modèles de souffleuses Toro 1978 sont déjà en montre.
Prix spéciaux à l'occasion de l'ouverture.

**CENTRE DE RÉPARATION
ST-SACREMENT INC.**
785, Marguerite-Bourgeoys — Tél.: 591-5560

**COMBATTEZ LA CRISE DE L'ÉNERGIE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 25% SUR CHAUFFAGE,
PEINTURE ET ENTRETIEN**

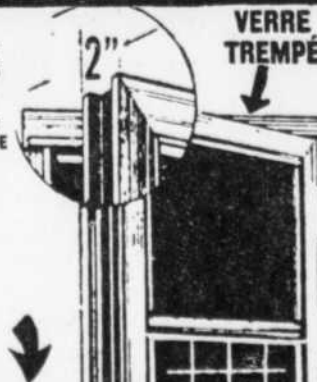
Augmentez la valeur de votre résidence et protégez-vous contre la hausse des prix et une éventuelle rareté de carburant. Faites installer les nouveaux modèles 1977 de W.M. Morris.

**FENÊTRES
D'ALUMINIUM
ÉTÉ - HIVER
MODÈLE 1977**
en 9 couleurs
fini email cuit

**GARANTIE
MORRIS**
Depuis plus
de 52 ans
5 ans
contre
matériel
défectueux

Installées par nos experts

**W.M. MORRIS ET FILS
LIMITÉE**
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
263, rue St-Paul (carré Parent) Qué.
aussi AUVENT EN FIBRE DE VERRE et d'ALUMINIUM, DECLIN d'ALUMINIUM, GOUTTIÈRES et PERSIENNES



**TERMES FACILES — PAYEZ
EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT
NI
FRAIS D'ADMINISTRATION**

**FENÊTRES
PORTES
FENÊTRES
COULISSANTES**

**CHOIX DE
9 COULEURS
FINI EMAIL CUIT
ESTIMATIONS GRATUITES**
Les soirs,
jours de fête
et fins de semaine,
623-9204

692-2127

**FOIN
EN BALLE**
coupé de l'année
831-2414



l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

St-Raymond: l'hôpital ne sera pas agrandi

Rapport Aubé à l'étude

Après quatre heures de discussions en comité administratif hier matin, les autorités municipales de Sept-Îles ont convenu d'étudier encore le rapport de l'urbaniste Pierre Aubé et de ne prendre une décision qu'au début de septembre. "Nous n'étions pas mûrs pour une décision", a dit le maire Jean-Marc Dion au représentant du SOLEIL pendant que le conseiller Jean-Paul Légaré faisait état "d'une grosse décision à prendre" en sollicitant un délai. Ce document, "Schéma de développement urbain — Horizon 2000", dont LE SOLEIL divulguait les grandes lignes vendredi dernier, recommande de favoriser le développement du secteur nord-est de la ville pour les 20 prochaines années. La Commission d'urbanisme a recommandé à la ville d'accepter le document; toutefois, les deux conseillers qui siègent à cette commission paramunicipale ont voté contre le rapport. De trop longs délais dans l'application du rapport pourraient entraîner des problèmes puisque la planification prévoit une deuxième phase du quartier résidentiel Haut Ste-Famille et la pose d'un collecteur d'égouts afin de desservir le secteur; ces travaux devraient débuter avant l'automne et l'hiver qui viennent tôt à Sept-Îles.

Ouverture de l'Exposition de Montmagny

La 30e Exposition agricole regroupant les douze comtés municipaux de la région de Québec a été inaugurée hier soir à Montmagny. Organisée conjointement par la Société d'agriculture de Montmagny et le Syndicat d'élevage du district de Québec, cette manifestation annuelle se poursuivra jusqu'à dimanche, 21 août. Le gérant de l'Expo, M. Roland Gaumond, a précisé que cette année l'expertise des différentes races animales portera sur près de 300 têtes de bétail, ainsi que sur autant d'animaux de basse-cour. L'Exposition comportera également une importante présentation commerciale et industrielle et sera marquée du déroulement de plusieurs compétitions sportives et spectacles divers. Aujourd'hui, mardi, la journée sera particulièrement consacrée aux activités des jeunes éleveurs. On procédera également à l'expertise des moutons, des porcs, des bovins de boucherie et de race Canadienne. Ce sera encore l'examen des travaux domestiques et des présentations des Cercles de fermières.

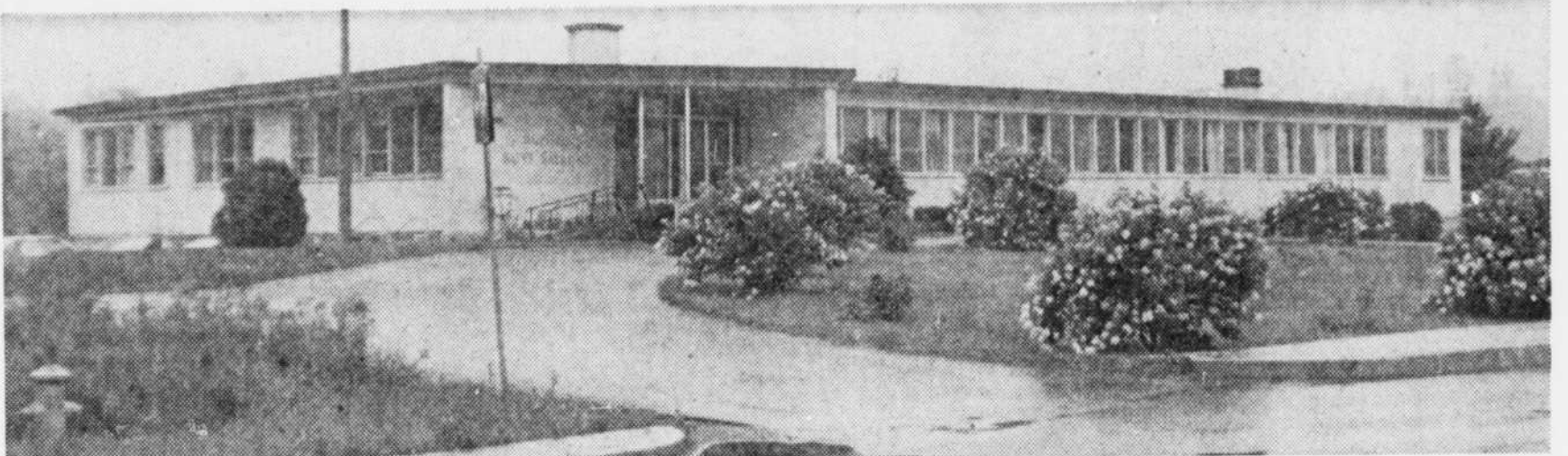
Nouvelle orientation du musée

Dans un avis adressé au bureau régional du ministère des Affaires culturelles récemment, le Conseil de la culture de l'Est du Québec a insisté pour que l'édifice du Musée d'archéologie de l'Est du Québec, à Rivière-du-Loup, devienne un foyer culturel polyvalent, afin de le rendre le plus accessible possible à la population locale et régionale. Dans l'avis du conseil, tout en conservant la vocation de centre de recherche dans le but de profiter au maximum des facilités techniques, du centre de documentation, des locaux spécifiques pour la mise en valeur du patrimoine de l'Est du Québec, une utilisation partagée du bâtiment aurait pour avantage d'étendre les coûts fixes élevés.



Visiteurs de marque

La mairie de Donnacona recevait, en fin de semaine, des représentants de l'Association du vieux Fécamp (France) lieu d'origine des ancêtres des familles Marcotte. C'est en 1667 que Jacques et Nicholas Marcotte quittaient Fécamp pour venir s'établir dans la région de Donnacona. Plusieurs membres des familles Marcotte ont accompagné les visiteurs français lors de cette visite à la mairie. Ci-haut M. Jean Le Maître, président de l'Association du vieux Fécamp et maître des grandes orgues depuis 1932, et le maire de Donnacona M. Louis-Marie Gaudreault accompagné le plus âgé des citoyens Marcotte en terre d'Amérique, M. Napoléon Marcotte, 99 ans, de Portneuf.



Un centre hospitalier qui voulait se vouer aux malades à long terme.

par Gérard ROCHETTE

SAINT-RAYMOND — Le ministère des Affaires sociales abandonne définitivement le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'hôpital de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, pour en faire un centre pour malades à long terme.

C'est la nouvelle apprise par les autorités municipales de cette localité dans une lettre en provenance du ministre lui-même, M. Denis LAZURE.

"Même si le projet est abandonné, nous sommes bien conscients des besoins en soins prolongés dans votre sous-région", mentionne le ministre aux autorités municipales de Saint-Raymond.

"Nous avons dû nous résoudre, ajoute-t-il, à abandonner ce projet en raison du nombre de lits déjà réservés aux bénéficiaires en soins prolongés

dans l'ensemble de la région 03, en raison aussi de l'importance des coûts d'immobilisation et des coûts additionnels d'opération qu'aurait entraîné l'agrandissement du centre hospitalier de la ville de Saint-Raymond."

M. Lazure fait part que désormais, le ministère accordera plutôt la priorité à l'implantation de programmes thérapeutiques dans les centres hospitaliers détenant un permis en soins prolongés et à l'implantation de services et de soins à domicile, de façon à éviter ou retarder l'hospitalisation de personnes atteintes de maladies chroniques et de handicaps physiques majeurs.

Ne doutant pas que l'abandon d'un tel projet puisse décevoir, le ministre conclut en précisant que la décision prise l'a été dans l'intérêt de la collectivité.

Ainsi, ce projet évalué à quelque \$2.000.000 subit encore une fois les contre coups d'une élection provinciale. C'est en 1969, sous un gouvernement de l'Union nationale, que pour la première fois un tel projet fut rendu public. Avec l'arrivée des libéraux au pouvoir en 1970, il fut mis en veilleuse pour être ressorti à la suite des élections de 1973 mais pas assez tôt pour éviter de subir les conséquences du scrutin de novembre 1976.

D'ailleurs, quelques semaines avant ces dernières élections, soit le 23 octobre 1976, le ministre des Affaires sociales du temps autorisait par arrêté en conseil la Corporation de l'hôpital de Saint-Raymond d'exécuter les travaux nécessaires pour faire de cette institution un centre pour malades à long terme d'une capacité de 40 lits au coût de quelque \$2.000.000.

Une telle autorisation avait été

accordée à la suite d'une étude des besoins de la région et l'élaboration d'un programme fonctionnel et technique d'agrandissement et de réaménagement qui fut présenté au ministre en septembre 1976.

En plus des besoins du milieu, l'étude effectuée faisait ressortir la situation géographique de la région de Portneuf, la seule ressource existante (8 lits au centre de Saint-Raymond) et que la solution pour les malades à long terme, spécialement ceux en place, préterminale et terminale, ne résidait pas dans les services de soins à domicile.

Précisons que c'est à la suite d'une demande adressée au ministre pour connaître le statut du projet que les autorités municipales de Saint-Raymond ont été avisées de la position officielle et définitive du ministre.

Aide fédérale raflée par le Québec

par Réal LABERGE

SAINT-ALEXANDRE — La municipalité de Saint-Alexandre de Kamouraska a voulu faire preuve d'initiative, en se prévalant des dispositions d'aide financière d'une nouvelle législation fédérale. Mais elle n'en profitera aucunement, tout au contraire, car le ministère des Affaires municipales du Québec a décidé de tout rafler à son profit, y allant même d'un surcroît d'intérêts.

C'est la situation qualifiée de "renversante et de révoltante" qu'a dénoncée le maire de cette petite municipalité de 1.900 âmes, M. Lionel Dionne, à l'occasion d'une assemblée d'information publique réunissant quelque 200 contribuables visiblement interloqués.

Documents en main, le maire a expliqué à ses concitoyens que le nouveau ministre des Affaires municipales du Québec, M. Guy Tardif, venait d'annoncer que la subvention de \$2.585.296 précédemment accordée à Saint-Alexandre, pour la construction de son réseau d'égout et d'égouts, était ramenée à \$1.950.311.

En cela, a insisté M. Dionne, le ministère québécois ne pouvait pas invoquer le motif d'une coupure effectuée en raison d'une promesse d'élection, comme on l'a fait pour d'autres municipalités, "puisque le montant de \$2.585.296 était connu et fixé depuis février 1976, à un moment où il n'était même pas encore question d'élection".

Capital... et intérêts

Par contre, a relevé le maire Dionne, la coupure du ministre Tardif a ceci de particulier qu'elle coïncide avec le montant des subventions obtenues du ministère fédéral des Affaires urbaines, par voie de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Cette aide fédérale totalise \$513.690. Elle consiste dans le non-remboursement de \$201.932 sur un prêt de la SCHL et une subvention de \$311.758, à titre de contribution "pour coûts trop élevés des travaux municipaux", tenant compte de la capacité de payer de la population concernée.

Pour en récupérer davantage de Saint-Alexandre, le ministère québécois des Affaires municipales a décidé "de mettre un comble à la générosité fédérale", a poursuivi le maire Dionne. On y a ajouté \$121.295.23 d'intérêts non perçus par la municipalité. Pour en arriver à cela, le ministère a calculé le coût de financement entre les subventions fédérales "payées

comptant" et la valeur réelle des subventions provinciales "habituellement réparties sur une période de 10 ans".

Ainsi, au lieu de se contenter de soustraire \$513.690 à Saint-Alexandre, ce qui était déjà inacceptable, le ministère québécois a retranché \$634.985 de sa subvention de \$2.585.296, la ramenant ainsi à \$1.950.311.

Taxe d'eau augmentée de \$130 à \$220

Si le ministre Tardif maintient cette coupure, "ou son rapatriement, capital et intérêts, de l'aide fédérale accordée à Saint-Alexandre", selon l'expression plus significative d'un citoyen de cette municipalité, le maire Dionne a déclaré qu'un fardeau financier intenable en résultera aux 335 usagers du nouveau service d'égout et d'égouts. Il a évalué que la taxe d'eau devra être portée de \$130, l'année dernière, à plus de \$220 pour l'année en cours.

Et cela, en dépit du fait qu'il a personnellement refusé, à quatre reprises, d'engager sa municipalité dans des travaux jugés trop dispendieux, notamment en ce qui concerne une dépense supplémentaire de \$975.000 pour une usine d'épuration dépassant de beaucoup les besoins de Saint-Alexandre, mais dont le ministère québécois de l'Environnement a quand même exigé la construction. Ce

qui a porté le coût total des travaux municipaux au montant respectivement astronomique de \$2.740.000 pour une telle municipalité.

A ce sujet, à l'appui des affirmations du maire, le conseiller juridique de Saint-Alexandre, Me Pierre Delisle, de Québec, a signalé que ce n'est qu'après avoir refusé plusieurs offres d'aide financière inférieures et finalement obtenu une garantie formelle du ministère des Affaires municipales de porter sa subvention à \$2.585.296, que M. Dionne avait consenti à la mise en chantier de l'usine d'épuration complémentaire aux travaux d'égout et d'égouts.

Dans les circonstances et alors que tous ces travaux sont terminés, et cela depuis le 10 octobre 1976, donc avant même l'élection du 15 novembre, le maire Dionne s'est dit révolté de ce que le nouveau ministre, M. Tardif, refuse maintenant de respecter les engagements de ces prédécesseurs et de son ministère.

D'autant plus que M. Tardif lui-même, a-t-il ajouté, a confirmé devoir s'en tenir à verser la subvention originale dans une lettre datée du 18 février 1977. Ce document mentionnait toutefois que la subvention provinciale pourrait être diminuée "de contributions gouvernementales provenant d'autres sources".

MODERN PLYWOOD
1255, av. Courcellette, Val Belair
Ouvert jeudi et vendredi soir, samedi.

842-1911

POELE FRANKLIN 100% fonte, incluant porte-bûches, pare-étincelles et clé. Réduit. \$145	BOIS A CLÔTURE 4" x 4" .40 pi. li. 1" x 6" .12 pi. li. 1" x 5" .09 pi. li. PANNEAU POUR EXTERIEUR "RANCHALLE" Couleurs: rouge, vert ou brun \$8.25 l.	GOUTTIÈRES EMAILLÉES G.S.W. dalles blanches .36 pi. li. "BOX STOVE" 25" 100% FONTE \$90
PREFINI 1re QUALITE Plus de 65 motifs Exemples: Coco \$3.75 Sapin nouveaux \$4.95 Cèdre nouveaux Lamina \$5.30 Lotus \$4.95	VENEER 1/4" \$5.95 3/8" \$6.95 1/2" \$9.20 3/4" \$10.75 1" \$13.25 1/4 sablé \$6.00 1/2 embouté 1re qualité à plancher \$11.00	CHOIX COMPLET D'OUTILS BLACK & DECKER Exemple: \$11.95 TUYAUX CUIVRE 1/2" Rouleau 60 pi. \$24.95
TUYAUX ABS "CSA" 3" Longueur de 12' .99 FOAM ISOLANT 1re qualité 1 po. épais \$69 m.p. BARDEAU D'ASPHALTE 210 LB \$14.95 la toise	INSULSHEATING \$95 m.p. PEINTURE LATEX \$3.95 pi. RIPPE 1/4 x 8 \$4.10 ASPENITE 1/4 x 8 \$6.20 RIPPE 3/4 x 8 \$5.30	#1 FILS ÉLECTRIQUES En cuivre 14-2 Rouleau 250 pi. \$24 (10 lb pied)

SERVICE RAPIDE Nous faisons la livraison à l'extérieur également
AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

nous achetons et vendons
L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGE

LOT DE BUREAUX ET CLASSEURS NEUFS ET USAGÉS BOIS ET MÉTAL PRIX IMBATTABLES

DE PLUS, CHAISES USAGÉES DESASSORTIES PRIX VARIÉS

Une visite vous convaincra
L'ENTREPOT DU BUREAU
1375 ouest, boul. Charest, Québec
tél.: 681-0543

UNE DIVISION DE WILLSON OFFICE SPECIALTY

AVEZ-VOUS UN VIEUX MANTEAU DE FOURRURE ?

Faites confectionner un chaud manteau d'hiver doublé de votre vieux manteau de fourrure

SEULEMENT \$350

Apportez votre vieux manteau de fourrure maintenant et vous aurez votre nouveau manteau à l'automne! Choix de plusieurs modèles nouveaux en tweed, worsted, tissu camel hair et aussi en popeline, dans les tons de brun, tan, camel, vert. Venez voir ça au 2e étage.

525-4841
CONFECTION POUR DAMES LOCAL 30

laliberté MAIL ST-ROCH

entrevue par jacques dumaïs



Max Gros-Louis, ou la fierté huronne face au péril blanc

S'appuyant sur des béquilles, séquelle d'une vilaine blessure à un genou survenue lorsqu'il courait les bois, Max Gros-Louis semblait très fatigué à la veille de son 46ème anniversaire de naissance.

Il sourit machinalement quand, à sa boutique d'artisanat, pour la photo de famille de touristes espagnols, il revêt un panache qu'il s'empresse ensuite d'enlever en présence de la presse.

On ne résiste pas à la tentation de demander au chef du Village Huron si le "repos du guerrier" suivra une décennie de combats pour la cause indienne au pays?

"C'est vrai que je suis fatigué, dit-il. Surtout quand les résultats coûtent si cher en efforts... J'ai mis ma vie, ma santé et ma famille à l'enjeu dans cette bataille. Une absence prolongée de chez moi a peut-être contribué à diviser ma famille..."

De son autobiographie intitulée "Le premier des Hurons", qu'il publiait en 1970, "il faudrait d'abord que j'enlève tout le chapitre VII, car depuis ce temps je suis divorcé!"

Gros-Louis y relatait la "Rencontre avec la femme de ma vie", Claire, ou Tikanakouen, une métisse née d'une mère Mohawk et d'un père écossais, qui lui donna cinq Hurons.

De grandes déceptions

S'il en avait le temps, il écrirait d'autres livres, le premier sur l'Indien et la grande nature, le second sur les coulisses du procès de la baie James ou la manière "discriminatoire, diabolique, épouvantable" dont le gouvernement du Québec s'y est pris pour acheter les droits des Indiens.

L'un des instigateurs de l'Association des Indiens du Québec et de la Fraternité canadienne, "j'ai eu de très grandes déceptions car j'avais toujours dit que nos droits n'étaient pas à vendre, qu'ils appartenaient aux enfants de nos enfants..."

Nullement péquiste, le Grand Manitou l'en garde ("eux l'écrivent qu'ils sont anti-Indiens"), fédéraliste circonstanciel (l'argent, le nerf de la guerre), Gros-Louis opte pour une confrérie pan-américaine ou mondiale des peuples indiens. "Car ce sera leur fin s'ils ne s'unissent pas. Et c'est terrible ce que ceux du Brésil et du Mexique endurent..."

"Des fois je me dis: bon ben on va s'arrêter un peu! Mais quand je vois des leaders, qui n'ont pas mon expérience, prendre des positions opposées aux miennes, alors je me rembarque, pensant mais ne sachant si on est utile..."

En son temps, "on travaillait pour rien!" Aujourd'hui, "il faut quêter des fonds à nos ennemis pour organiser la lutte contre eux. Les subventions ne viennent pas toujours... Les peuples en minorité ont peur de se mettre le Pouvoir blanc à dos. Quand ils voient un des leurs qui fonce, ils l'appuient mais eux ne forceront pas..."

Créature des média

Max Gros-Louis est une créature des média. En une période grandiloquente pour la justice sociale et la protection de l'environnement, la presse fut le haut-parleur assidu de ce gaillard loquace, au grand rire moqueur et à la natte huronne.

"Si on parle correctement des Indiens, il n'y a pas de danger.

Mais il en va autrement quand on associe l'Indien à un signe de piastre." A la suite du \$250 millions qu'une manchette octroyait aux Indiens, par l'entente de la baie James, Gros-Louis s'est fait dire:

"Max, tu n'as plus besoin de travailler, t'es rendu millionnaire, tu l'as eu ce que tu voulais." Or pour lui, l'argent n'est qu'un bout de papier vert, jaune ou bleu. "Si on base l'idée d'un peuple là-dessus, il va s'écraser un jour ou l'autre..."

Les Indiens ne vivent pas toujours de la nature "mais si on parle du respect des lacs, des forêts, de la terre qu'on appelle notre mère, on n'a pas besoin d'argent pour vivre..."

Né dans un canot

Surnommé "Oné-Onti" ou

"bon payeur", Max Gros-Louis, l'ainé d'une famille de neuf enfants du Village Huron, disait à un petit camarade blanc, venu au monde tantôt dans un chou, une rose, grâce à la cigogne ou aux... "Sauvages", que l'Indien était né "dans notre canot" sur la rivière Kabir Kouba (St-Charles).

Servie par un frère enseignant de Loretteville, l'expression "Maudit Sauvage" fut à l'origine de son renvoi de l'école, en sixième année, et de sa vie d'autodidacte. Le jeune Gros-Louis, à 16 ans, avait mis ce frère K.O. Le mot "Sauvage" fut, après coup, banni du vocabulaire de l'école.

Gros-Louis aime dire que lorsqu'il perd une bataille, il gagne la guerre. Ainsi, il y a quelques années, il paya une amende de \$40 pour avoir "canoté" sur la St-Charles. Ensuite, il gagna un

amendement à la charte municipale de Québec qui autorise les Hurons à bénéficier de ce droit ancestral.

A 18 ans, il s'inscrit au Bart School pour apprendre l'anglais. Pendant ses loisirs, il devient rat de bibliothèque, s'initie à la véritable histoire du Canada, au folklore indien, à la science des Totems, aux traités et législations concernant son peuple.

Son Centre d'artisanat et son statut de Grand Chef font suite à un retentissant premier voyage en France que lui et sa famille effectuent en 1964. Auparavant, Gros-Louis travaillait comme employé d'une distillerie, d'une fabrique de wagons, d'une banque, dans la métropole d'où vient sa femme.

Ses contacts avec les réserves

indiennes coïncident avec son dernier métier de vendeur de machines à coudre chez les Indiens de la province, chez les Blancs et à Québec, finalement.

Fier, "un peu trop orgueilleux, p'tête ben, comme les Lions", il avale difficilement cette séculaire "timidité" des Indiens face aux Blancs. Si son combat national était à refaire, "je frapperais plus fort pour enrayer la division des Indiens par les gouvernements".

Contre tous les "Power"

Fondamentalement non violent, il se dissocie autant du "Red Power" que de "toutes les sortes de Power" blanc. Favorable à une démocratie de participation, il en veut au Parti québécois qui, dit-il, nourrit le désir d'éliminer les Réserves indiennes.

"Mais je n'ai pas hâ! ça quand René Lévesque a dit que les Indiens étaient chanceux d'être encore sous la juridiction fédérale. Je pense qu'il s'est aperçu que son groupe était discriminatoire à notre égard."

Gros-Louis trouve étrange que, chaque fois qu'il dit des Canadiens français qu'ils sont "épouvantables", ceux-ci renvoient la balle au gouvernement. "Et quand je leur demande qui a élu ce gouvernement-là, ils me répondent: Ah oui, mais moi j'ai voté contre..."

Les Québécois francophones demeurent toutefois ses amis, même "s'ils ont une mentalité CONTRE quelque chose. Certains me disent que s'ils avaient plus de leaders POUR, comme moi, ça irait mieux au Québec. C'est un honneur qu'ils me font..."

Sa grande fierté

Sa plus grande fierté réside dans ses sept mandats comme grand chef du Village Huron, un rêve de jeunesse. Grâce au développement économique, le Village ne lui apparaît plus comme un ghetto d'il y a 20 ans, une atmosphère "déprimante" dans laquelle baignent encore d'autres Réserves.

Ici, dit-il, les gens travaillent tous et c'est propre partout. "On m'accuse d'être un peu dictateur mais il le faut, parfois, en vue du bien général."

"Si un Huron ne nettoie pas sa cour, on envoie quelqu'un le faire à sa place. Si le gars ne veut pas payer, on lui coupe l'eau. On tue la fierté des gens si on leur donne tout pour rien. C'est comme le bien-être social pour les Indiens ou les Blancs: ça fait des paresseux, des ivrognes, des délinquants!"

Son travail quotidien, à la boutique comme sur la Réserve consiste à recevoir les touristes européens qui le harcèlent de questions sur la vie des Indiens. Il répond aussi à "75 appels par jour" provenant de partout au pays et des autres Réserves.

"Un chef indien, précise-t-il, c'est à la fois un avocat, un notaire, un médecin, un policier, un racordeur de ménage ou un... conseiller matrimonial."

Le "maudit Sauvage"

Le "maudit Sauvage" revient encore "quand on a des travaux ou quand l'Indien monte un peu". Mais les Indiens, dit-il, sont mieux perçus dans la communauté environnante.

Evidemment, on a modifié l'histoire du Canada, des Indiens enseignent, des cours spéciaux se donnent sur l'artisanat, les danses et la culture indienne.

Que les Hurons aient perdu leur langue complètement, qu'ils troquent la peau d'original des mocassins contre la peau de vache, il n'empêche qu'ils restent fidèles à leur patrimoine à 60 p.c., dit-il, avec tous ces canots, cette rage de raquettes, etc.

Max Gros-Louis ne se connaît pas d'ennemi. "Je ne pense pas qu'un gars à qui tu dis ses vérités devient ton ennemi. Les gens semblent m'aimer."

"Sauf certains députés ou ministres que j'ai acculés au pied du mur, comme Georges-Emile Lapalme, au lendemain de mon premier voyage en France, au début des années '60. Quand je rencontre ces gens-là sur le plan humain, c'est autre chose."

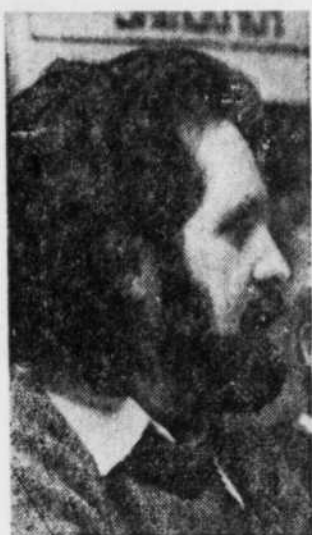


Le Soleil, Jean Vallières

"Fier, un peu Trop orgueilleux, p'tête ben..."

Le Rassemblement populaire

Campagne de financement à "une piastre"



M. Pierre Racicot

"Ce que le Rassemblement populaire offre aux Québécois pour un dollar, c'est leur ville".

Ce propos du président du RP, M. Pierre Racicot, n'indique pas que la ville de Québec est "à vendre" mais qu'il est possible pour les citoyens d'avoir un mot à dire dans la politique municipale en contribuant au financement de ce parti populaire, même si ce n'est que par une contribution minimum de \$1.

Hier, à l'occasion d'une conférence de presse, ce premier parti d'opposition au Progrès civique du maire sortant Gilles Lamontagne a annoncé qu'il comptait pouvoir recueillir \$20,000 d'ici au 1er octobre pour soutenir ses efforts lors de la prochaine campagne électorale municipale en vue des élections du 13 novembre prochain.

Le trésorier du parti, Marc Rolland, reconnaît que ce

sera très peu pour financer une campagne électorale si on fait la comparaison avec les capacités financières du Progrès civique. Il estime en effet que le PC jouit très certainement, sinon le double, d'une somme de \$200,000 pour cette prochaine campagne, d'autant plus que lors des dernières élections de 1973, ce parti n'avait presque pas eu à faire campagne en

raison de la faiblesse de l'opposition.

Le président du Rassemblement populaire a d'ailleurs profité de l'occasion pour inviter le Progrès civique à rendre publiques ses sources de financement.

"Qu'il nous dise qui le finance et nous saurons qui il est". Cependant, M. Racicot a

une esquisse de réponse en voyant ce que le Progrès civique a fait de Québec: "un désert de béton et une forêt de tours infernales".

En lançant sa campagne de financement, le Rassemblement populaire estime donner ainsi aux citoyens un moyen de s'approprier leur ville, quartier par quartier. M. Racicot a rappelé en ce

sens un aspect du programme du RP qui prévoit la création de conseils de quartier ayant le pouvoir d'émettre des permis de construction, de démolition, etc.

La campagne

La campagne de financement se fera par différents moyens: kiosques d'information, épiluchette de blé d'Inde

(au Centre Durocher le 26 août), spectacle de chansonniers et souper-bénéfice. Le souper-bénéfice, qui aura lieu le 1er octobre, sera évidemment à prix populaire et non pas, évidemment, à \$50 le couvert.

Fondé le 31 janvier dernier, le Rassemblement populaire (RP) groupe présentement 350 membres et

compte pouvoir porter ce nombre à 500 d'ici à octobre. Ses militants ont adopté le principe de verser au parti 1% de leur salaire annuel net. Déjà, \$6,000 auraient été recueillis selon cette formule particulière de financement.

Les candidats de ce parti, tant à la mairie qu'aux postes de conseillers doivent être choisis en septembre

LE Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

A porter sans souci...

Robe de lainage

Robe à manches longues, boutonnée à l'avant, avec ceinture à la taille. Couleur chameau. Tailles 8 à 16 ans. Tissue 50% laine, 50% polyester.

37⁰⁰

Robe de velours côtelé

Robe de style chemisier à col tailleur, boutonnée à l'avant, ceinture à la taille, poches plaquées à l'avant. Brun, vert ou beige. Tailles 5 à 13. 100% velours côtelé de coton.

41⁰⁰

Bourse sport

Bourse sport avec fermeture éclair, piquée à l'avant, 2 poignées et une bandoulière longue. En cuir de qualité. Noir, brun, tan, rouille, bourgogne.

26⁰⁰

Bourse

Bourse sport avec 2 pochettes à l'avant, 3 compartiments à l'intérieur et une poignée. La bourse se ferme avec une fermeture éclair. En cuir de qualité. Noir, brun, tan, rouille, bourgogne.

34⁰⁰

Ensemble bonnet et foulard

Ensemble comprenant un bonnet de laine bouclée et un foulard double tricot avec frange. 90% laine, 10% nylon. Choix de plusieurs couleurs.

21⁰⁰26⁰⁰34⁰⁰3⁰⁰3⁰⁰

contact
mode

Robes dames et juniors, 3e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.
Bijoux et accessoires, Rez-de-chaussée, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.



ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

REGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. FOURNITURE ET INSTALLATION DE FEUX DE CIRCULATION ENCASTRES POUR GUIDER LES AÉRONEFS AU CENTRE DE DÉVIVRAGE, A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Ministère des Transports, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval, Québec (H3C 5Z3), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, le 1er septembre 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque visé de \$50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Une séance d'information pour les soumissionnaires suivie d'une visite de l'emplacement est prévue pour vendredi, le 19 août 1977 à 10:00 heures, heure locale, à la salle de conférence du M.D.T. au sixième étage de l'Edifice de l'Administration à l'aéroport international de Montréal, Mirabel, Québec. Deux (2) représentants par compagnie seulement pourront participer à cette visite. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas,

Administrateur régional du Québec.

Administration canadienne des Transports aériens

Transports Canada
Aéroport int. de Montréal (Dorval)
le 4 août 1977



ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS

REGION DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. RAMASSAGE ET ELIMINATION DES ORDURES A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, POUR UNE PERIODE DE TROIS (3) ANS COMMENÇANT LE 1er DECEMBRE 1977.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Edifice de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval, Québec H3C 5Z3, seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, le 8 septembre 1977.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de \$50 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, Québec, et à l'Association de la Construction de Québec, 375 rue Verdun, Québec, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. L'administration de l'aéroport international de Montréal (Mirabel) organisera une visite des lieux avant la présentation des offres. Cette visite, ouverte à tous les intéressés aura lieu le 29 août 1977 à 10:00 heures, heure locale, dans la salle de conférence des Services, Ministère des Transports, aéroport international de Montréal, Mirabel. Deux représentants par compagnie seulement pourront participer à cette visite.

A.O. Dumas,

Administrateur régional du Québec.

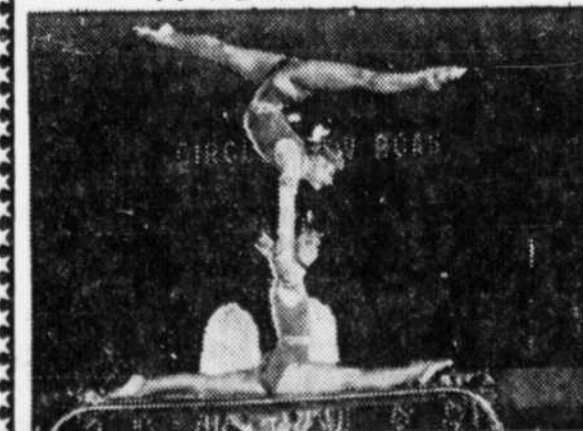
Administration canadienne des Transports aériens

Transports Canada
Aéroport int. de Montréal (Dorval)
le 4 août 1977



CHERCHER
VOTRE
NOM...
dans les

ANNONCES CLASSEES
du SOLEIL
GAGNEZ 2 BILLETS
A VOTRE CHOIX



CIRQUE VARGAS
AUX GALERIES CHAGNON,
ROND-POINT, LEVIS
DU 15 AU 25 AOUT 1977

Tous les jours jusqu'au 25 août, dix noms précédés de deux étoiles seront cachés dans les Annonces classées. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des Annonces classées afin de réclamer vos deux passes pour le spectacle de votre choix.

PARCOURER LES ANNONCES CLASSEES TOUS LES JOURS

Lamontagne a préféré défendre l'unité nationale

par Damien GAGNON

S'il n'avait pas opté pour la politique fédérale active, le maire de Québec pourrait occuper, aujourd'hui, avec l'accord du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, un poste au sein de la Commission municipale du Québec.

Selon M. Gilles Lamontagne qui est également député fédéral de Langelier, le gouvernement était aussi convaincu que lui, qu'il aurait

fait un très bon fonctionnaire provincial compte tenu de son expérience de 15 ans de politique municipale sans pour autant devenir péquiste.

Dans une nouvelle émanation de la Presse Canadienne et publiée dans l'édition du SOLEIL de samedi sous le titre "Lamontagne a flirté avec les péquistes" on pouvait lire que le maire de Québec aurait, avant son entrée en politique fédérale en mai dernier, sollicité du gou-

vernement péquiste un poste de sous-ministre adjoint aux Affaires municipales.

Profitant d'une séance du conseil de ville, hier après-midi, le maire Lamontagne a soutenu que le ministre Guy Tardif, qu'il a rencontré en fin de semaine, a été aussi chagriné que lui de cette nouvelle qui comporte plusieurs affirmations gratuites.

Il est vrai, dit-il, que je pourrais être aujourd'hui confortablement et avec sé-

curité, fonctionnaire du gouvernement provincial et rémunéré généreusement. C'est avec cette option que j'ai flirté et non avec les péquistes et pour moi il y a toute une nuance.

Il a rappelé qu'au début de l'année en cours, il a mentionné à plusieurs reprises et publiquement qu'il en était arrivé à un moment de réflexion quant à son avenir. "C'est en février et non en

mai que se sont établies de part et d'autres avec des amis, des personnalités gouvernementales dont le ministre des Affaires municipales, des discussions sur la possibilité de mon entrée dans le

fonctionnarisme provincial mais il n'a jamais été question de poste de sous-ministre.

Donc, affirme M. Lamontagne si j'avais opté pour un

abandon de toute politique, je serais probablement aujourd'hui au service du Québec comme fonctionnaire et je n'y vois rien de répréhensible.

Il conclut en disant qu'il a préféré se lancer dans la lutte pour conserver l'unité du pays tout en soulignant qu'il respecte ceux qui défendent l'idée de l'indépendance.

La métallurgie dans la région de Québec: 3 autres firmes en grève

(PC) — Quelque 250 travailleurs de la métallurgie sont maintenant en grève ou frappés par des lock-out dans la région de Québec.

Les 125 employés des firmes S-Huot Inc., de Québec, Moules et Matrices, de Sainte-Foy, et Rodrigue Métal, de Saint-Romuald, ont déclenché la grève, hier, imitant ainsi le geste posé il y a une semaine par les 90 syndiqués de F-X.

Drolet, de Québec, et Industries Samson, de Lévis, tandis que deux autres entreprises, Alfred Després Inc., 20 employés, et Michel Latulippe Inc., 10 employés, déclencheraient un lock-out.

La convention collective de ces employés représentés par le Syndicat des travailleurs de la métallurgie de Québec, affilié à la CSD, est échue depuis le 31 mai dernier.

Le président du syndicat, M. André Roy, a déclaré que 80 pour cent des clauses du projet de contrat de travail étaient toujours en litige.

allure-mode à bon prix

LE Syndicat DE QUÉBEC
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys



le cuir... un choix naturel

Nous avons un vaste choix de manteaux de cuir souple et résistant, dans des styles jeunes et décontractés, finement détaillés: poches de biais surpiquées, pattes à l'épaule ou au poignet. Nous vous offrons quatre modèles longs et deux pratiques jaquettes. Tailles 5 à 15. Dans les teintes de cuivre, noir et acajou.

Modèles longs
(3 d'illustrés)

Modèles courts
(1 d'illustré)

140.⁰⁰ 100.⁰⁰

Tirage

Méritez-vous la chance de gagner un des 3 magnifiques manteaux de nylon piqué, "M. Michel" dont le tirage aura lieu à la fin d'août. Vous n'avez rien à acheter. Venez chercher vos coupons dans l'un de nos trois rayons de manteaux pour dames et juniors. Notre nouveau rayon des manteaux pour dames est maintenant au 6e étage du Mail St-Roch, avec notre rayon de la fourrure.

Manteaux, 6e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES

Aménagement de La Grande Rivière
Heure limite:
15h30, heure de Montréal, aux dates indiquées
SEBJ 77-1854

MARDI LE 30 AOÛT 1977
FOURNITURE DE QUARANTE (40) UNITÉS

DOMICILIAIRES MODULAIRES (UDM)

TYPE I ET II

GARANTIE SOUMISSION \$100.000

PRIX VENTE DU DOCUMENT \$50.

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
19e étage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres. Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en participation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements:

Tél.: 844-3741, poste 333

A. Rousseau,

Directeur, Approvisionnement

VILLE DE STE-ANNE-DES-MONTS
COMTE GASPE
RELOCALISATION DE LA CONDUITE D'AMENEE SUSPENDUE AU PONT DE LA RIVIERE STE-ANNE

APPEL D'OFFRES

Relocalisation de la conduite d'amenée suspendue au pont de la rivière Ste-Anne. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une police de garantie (bid bond), émis en faveur de la Ville de Ste-Anne-des-Monts, pour un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Dans le cas d'adjudication du contrat, ces cautionnements de garantie seront remplacés par les deux bons de garantie suivants, à savoir:

- Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de cinquante pour cent (50%) de la soumission acceptée;
- Un bon de garantie du coût de la main-d'œuvre et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de cent pour cent (100%) de la soumission acceptée.

Dans le cas d'une police de garantie de soumission, le soumissionnaire devra joindre une lettre d'intention de la même compagnie d'assurance, stipulant que, dans le cas d'adjudication du contrat, elle s'engage à remplacer ladite garantie par les deux bons de garantie décrits en a) et b). Les plans, cahier des charges, formules de soumission, avis aux soumissionnaires pourront être obtenus à partir du 15 août 1977 au bureau du secrétaire-trésorier, Monsieur J. Léandre Lavoie, Hôtel de Ville, Ville de Ste-Anne-des-Monts, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50) non remboursable et émis à l'ordre de la Ville de Ste-Anne-des-Monts.

La Ville de Ste-Anne-des-Monts se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Ste-Anne-des-Monts, le dix août mil neuf cent soixante-dix-sept.

Monsieur J. Léandre Lavoie
secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Ste-Anne-des-Monts
Comté Gaspé
Québec

**LA RENTREE
SCOLAIRE
RISQUE-T-ELLE
DE GRUGER
VOTRE COMPTE
BANCAIRE**

**PENSEZ
AUX
ANNONCES
CLASSEES!**

Voici une façon pratique pour renflouer votre compte bancaire. Vendez les articles que vous n'utilisez plus, par l'entremise des annonces classées du Soleil. Un moyen économique, efficace. Composez ce numéro dès aujourd'hui.

647-3311



LE SOLEIL

liquidation liquidation finale

Une dernière chance de profiter des économies spectaculaires offertes par Tip Top durant cette liquidation d'été. Venez dès aujourd'hui car les quantités sont limitées.

CHEMISES

CHEMISES HABILÉES A MANCHES COURTES
CHEMISES SPORT A MANCHES COURTES
CHEMISES SPORT A MANCHES LONGUES

Prix très avantageux! Magnifique sélection de chemises sport à manches longues ou à manches courtes et de chemises habillées à manches courtes. Choix de tons unis, motifs fantaisie, carreaux et rayures. Confectionnées par des couturiers canadiens réputés. Cette collection de vêtements d'été vous est offerte par Tip Top à des prix extrêmement intéressants. Venez vite profiter de rabais atteignant 60%. Les quantités sont limitées.

PRIX ORIGINEL: JUSQU'À \$14.00

\$4.99
ET PLUS

VESTONS SPORT

Choix d'un certain nombre de vestons sport de haute qualité. Confectionnés dans les ateliers Tip Top. Style blazer et style sport à carreaux ou à motifs. Ils vont vite partir!

PRIX ORIGINEL: JUSQU'À \$85.00

\$49.99

PANTALONS

Sélection de pantalons habillés. Coupe mode. Mélanges laine/polyester et 100% polyester. Nombreux coloris unis et motifs fantaisie variés. Achat extrêmement avantageux.

\$9.99
ET PLUS

COMPLETS

Elégants complets de 2 et 3 pièces sélectionnés parmi notre collection courante de complets de haute qualité. Toutes les tailles ne sont pas offertes. Les quantités sont limitées alors dépêchez-vous!

PRIX ORIGINEL: JUSQU'À \$199.95

\$89.00

ET BIEN D'AUTRES SPECIAUX NON MENTIONNES!

C'EST SI PRATIQUE D'UTILISER VOTRE COMPTE TIP TOP

TIP TOP

LES RETOUCHES SONT EN SUS SUR TOUS LES VÊTEMENTS RÉDUITS DE 1/2 OU PLUS



GALERIES CHAGNON — PLACE LAURIER — PLACE FLEUR DE LYS — PLACE QUEBEC

Le CRTC serre la vis aux sociétés de téléphone

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada - CRTC - vient de recommander aux compagnies canadiennes de téléphone, dans un document de 22 pages, une série de mesures visant à la refonte de leur système comptable, à annoncer hier un porte-parole du CRTC.

Il s'agit essentiellement d'empêcher ces compagnies de canaliser leurs bénéfices vers les filiales dont les activités sont directement et intégralement reliées au fonctionnement du réseau téléphonique.

Ces recommandations, qui vont sans doute susciter les critiques acerbes de certaines compagnies, seront examinées par le CRTC au cours d'audiences publiques qui se tiendront à Ottawa à partir du 22 novembre prochain.

Sont visées : la société Bell Canada, la British Columbia Telephone Co, les services de communications des chemins de fer nationaux et ceux du Pacifique, ainsi que Telesat, dont le gouvernement fédéral détient près de la moitié des actions et qui assure les communications téléphoniques par satellite pour les télécommunications du CN-CP ainsi que du consortium des principales compagnies de téléphone du Canada.

Les recommandations du CRTC portent sur les méthodes d'amortissement de l'équipement, les reports d'im-

pôts, les frais généraux et les investissements dans les filiales.

Critiques des consommateurs

Bell Canada ainsi que les télécommunications CN-CP ont été la cible de sévères critiques de la part des associations de consommateurs qui leur reprochent de se servir des bénéfices qu'elles tirent de leur monopole pour alimenter leurs filiales. La société Bell à elle seule possède 70 filiales qui échappent à la loi fédérale.

Le CRTC suggère donc aux sociétés-mères de comptabiliser dans leurs livres les dépenses et les recettes de celles de leurs filiales dont les opérations sont entièrement intégrées à celles de la compagnie.

Cette refonte du système comptable, ainsi que d'autres recommandations, aura pour effet de réduire les besoins financiers des compagnies de téléphone et pourrait, à la longue, entraîner des économies qui seront répercutées sur les consommateurs, a dit le porte-parole du CRTC.

L'organisme fédéral a également suggéré un certain nombre de changements visant à standardiser les méthodes comptables de diverses compagnies de téléphone.

Ces changements permettront au CRTC de réglementer plus efficacement les activités de ces compagnies, a ajouté le porte-parole.

Puissants atouts du Québec dans le cas de sécession (Landry)

MONTREAL (PC) — M. Bernard Landry, ministre d'Etat au développement économique, estime que le potentiel hydroélectrique de la province pourrait s'avérer un puissant atout économique et stratégique dans des négociations subséquentes à une éventuelle sécession du Québec.

Lors d'une interview accordée à une station de radio

anglaise locale, M. Landry a déclaré au cours du dernier week-end que les réservoirs d'eau du Québec seront encore pleins lorsque les puits de pétrole de la planète seront à sec.

\$1 million pour des travaux à Chicoutimi

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
200-11-000270-770
No Surintendant:
011331

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:
CONFECTION MARKIE L'EE, Corporation
légalement constituée, ayant sa
principale place d'affaires au 837 est,
rue St-Joseph, en la ville de Québec,
Province de Québec.

Débiteur:
Avis est par les présentes donné que
CONFECTION MARKIE L'EE, 837 est,
rue St-Joseph, Québec, P.Q., a fait une
cession le 9e jour d'août 1977 et que la
première assemblée des créanciers sera
tenue le 30 août 1977, à 10:30 heures de
l'avant-midi, au bureau du séquestre
Officiel, à 800 Place d'Youville, Suite
1801, Québec 4, P.Q.
Date de Québec, ce 10e jour d'août 1977.
MICHEL LERLOND,
Syndic.

Bureau de
ROY, LEBOND &
BUZZETTI, Syndics
616, Calixa-Lavallée,
Québec, P.Q. G1S 3G4
Téléphone: 687-1271.

VILLE DE CHARNY COMTE DE LEVIS APPEL D'OFFRES

La Ville de Charny, Comté de Lévis, demande des soumissions pour la confection de trottoirs et de bordures. Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau de Claude Cantin, Ingénieur-Conseil, 1611 est. 13e Avenue Charny. Les documents seront fournis aux intéressés à compter de mercredi le 17 août 1977 moyennant un dépôt de \$25, en argent ou en chèque accepté à l'ordre de Claude Cantin, lequel sera remboursé à ceux qui auront présenté une soumission et sur remise en bon état des dits documents dans les quinze jours après l'entrée des soumissions. Les soumissions devront être scellées et marquées "SOUMISSION CONTRAT 7715".

Pour être considérée, toute soumission doit être:

- Remise avant 15:30 heures, le mardi 30 août 1977, au bureau du secrétaire-trésorier au 333, 20e Rue, Charny.
 - Etre accompagnée d'un chèque accepté ou d'une garantie de soumission (Bid Bond) au montant de dix (10%) pour cent du montant de la soumission.
 - Remplie sur les formules de soumission fournies par l'ingénieur et sans modification de la part du soumissionnaire.
- Les soumissions seront ouvertes et lues à 15:35 heures le même jour. La Ville de Charny ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
- Paul-Henri Fréchette,
Secrétaire-Trésorier.
Charny, le 9 août 1977.

CHICOUTIMI (PC) — L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et le ministère des Affaires municipales viennent de donner le coup d'envoi au réaménagement de la zone portuaire et ferroviaire du centre-ville de Chicoutimi en débloquent une somme de \$1 million.

C'est le ministre de la Justice et député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, qui a annoncé la nouvelle, hier au cours d'une conférence de presse.



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que des offres cachetées, scellées, endossées: OFFRE POUR LA FOURNITURE:

- D'UNE (1) FOURGONNETTE TYPE STEP VAN, P.T.C. 10.000 LIVRES;
 - D'UNE (1) CAMIONNETTE TYPE PICK-UP, P.T.C. 8.000 LIVRES AVEC CABINE D'EQUIPAGE;
 - D'UN (1) CHARGEUR (% V.C.) SUR PNEUS 4 ROUES MOTRICES, EQUIPE D'UNE SOUFFLEUSE PORTATIVE;
 - D'UNE (1) MACHINE A POLIR LA GLACE.
- et adressées au Greffier de la Ville, Hotel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues, jusqu'à JEUDI LE 1ER SEPTEMBRE 1977, à ONZE HEURES (11h.00) heure avancée de l'Est. Veuillez prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre 12h.00 et 14h.00. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division de l'Équipement, ATELIER MUNICIPAL 52 MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC. Québec, le 9 août 1977. LE GREFFIER DE LA VILLE, Pierre-F. Côté, C.R.

Position du CTC sur les contrôles connue aujourd'hui

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui à Ottawa que l'exécutif du Congrès du travail du Canada se réunit en vue d'étudier la proposition que le gouvernement fédéral a présentée aux représentants du mouvement syndical et du monde du travail en vue de la suppression avant terme du programme de contrôle des prix et des revenus.

La réunion des quelque 30 membres du conseil exécutif de la centrale précède l'assemblée générale des dirigeants des 110 syndicats affiliés, qui aura lieu demain.

Au début du mois, le Conseil des ministres a rencontré les dirigeants du CTC avec les représentants de la communauté des affaires pour leur soumettre trois conditions jugées comme essentielles à la suppression avant la fin de 1978 du programme de lutte à l'inflation.

Pour la période d'après les contrôles, le gouvernement demande ainsi aux principaux agents économiques de s'engager à la restriction volontaire, de participer à un organisme multipartite de consultation et d'accepter la création d'une agence de surveillance des prix et des revenus sans pouvoirs coercitifs.

La majorité des leaders syndicaux estime qu'il sera très difficile d'accepter les conditions posées par le premier ministre Trudeau.

En effet, le Congrès du travail du Canada s'est toujours opposé au programme de contrôle de prix et des salaires. Depuis sa mise en oeuvre il y a déjà 22 mois, les syndicalistes réclament son abolition.

Ce n'est qu'après la disparition de ces contrôles que les représentants du monde des affaires, des syndicats et du gouvernement pourront se réunir pour discuter de nouvelles politiques économiques, a souvent expliqué le CTC.

Selon un porte-parole syndical, il ne fait presque pas de doute que les propositions gouvernementales seront rejetées. Cependant les leaders syndicaux du CTC n'entendent pas abandonner leurs discussions avec le gouvernement et vont probablement lui faire des contre-propositions.

Le CTC croit cependant à l'utilité d'un forum tripartite mais voudrait que cet organisme puisse formuler des politiques précises.

Le secrétaire-trésorier du CTC, M. Donald Montgomery, a déjà dit que le comité de consultation tripartite n'aura rien d'autre à faire que d'entériner les politiques mises

de l'avant par le gouvernement fédéral.

Les syndicalistes réunis à Ottawa aujourd'hui et demain aborderont également les questions portant sur le chômage et l'inflation. De plus il ne fait pas de doute qu'ils profiteront de l'occasion pour évaluer les répercussions possibles de la loi

spéciale qui a forcé le retour au travail des contrôleurs du trafic aérien en plus de leur imposer un règlement salarial.

Statistique Canada a révélé, la semaine dernière que le taux d'inflation a atteint 8,4 pour cent alors qu'il y avait au mois de juillet 878,000 chômeurs.

Cullen, ministre de l'Emploi

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre Bud Cullen est devenu officiellement, hier, "ministre de l'Emploi", après la fusion de son ministère avec la Commission d'assurance-chômage.

La CAC avait été séparée du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, il y a une dizaine d'années, à la suite

d'un différend entre des hauts fonctionnaires.

Réunis par une loi du Parlement, les ministères sont maintenant surnommés Commission de l'emploi et de l'immigration.

Cette fusion va permettre au chômeur, a expliqué M. Cullen, de se rendre au même endroit pour retirer ses prestations et se trouver un emploi.

Il doit actuellement visiter un centre de la main-d'oeuvre et un bureau d'assurance-chômage et remplir des formulaires aux deux endroits.

M. Manion

Le sous-ministre Jack Manion a précisé qu'il existait déjà 116 bureaux

offrant les deux services, puisqu'on avait prévu la fusion depuis deux ans.

Les statistiques montrent que 70 pour cent de ceux qui vont aux centres de la main-d'oeuvre retirent des prestations de l'assurance-chômage.

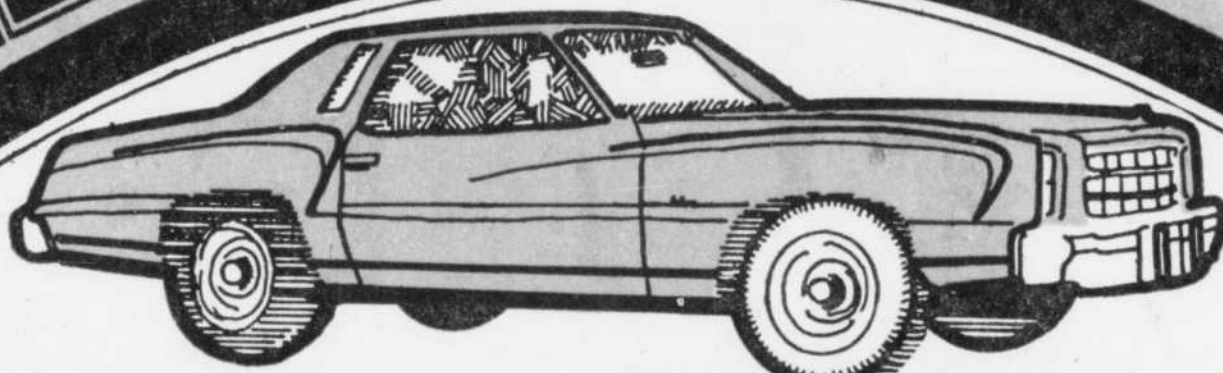
Au cours de la cérémonie d'assermentation de M. Cullen, le premier

ministre Trudeau a annoncé la nomination de M. Maurice Lafontaine au poste de sous-ministre adjoint du nouveau ministère et de président de la commission.

Il y aura également deux commissaires, représentant les travailleurs et les employeurs: MM. Ted McBride et Ray Lapointe.

Voitures neuves en super-vente DENIS PEPIN Une semaine seulement

VIDE LA COUR



MONTE-CARLO \$5599.

(modèle 1AH57)
V8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio AM, roues de luxe, lunette arrière auto-dégivrante, miroir sport.

DETAIL: \$6,357.



(modèle 3AJ57)
V8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio AM, volant inclinable, enjoliveurs de luxe, miroir sport, lunette arrière auto-dégivrante.

DETAIL: \$6,667.

\$5999.

CHEVELLE

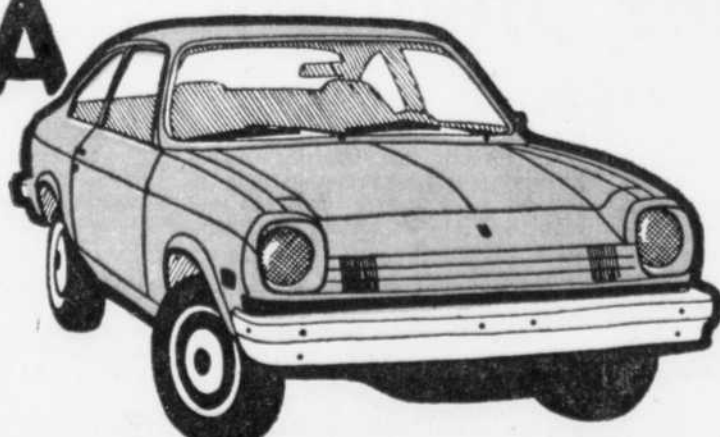


(modèle 1AC37)
V8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio AM

DETAIL: \$5,754.

\$4999.

VEGA

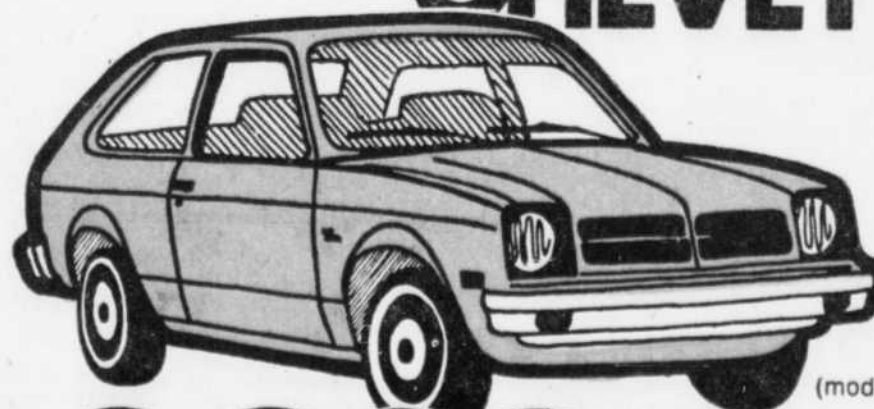


(modèle 1HV77)
4 cylindres, automatique, radio AM

DETAIL: \$4,396.

\$3899.

CHEVETTE



(modèle 1TB08)
4 cylindres, transmission sport 4 vitesses, radio AM

DETAIL: \$4,088.

\$3899.

Dur coup pour les céréales

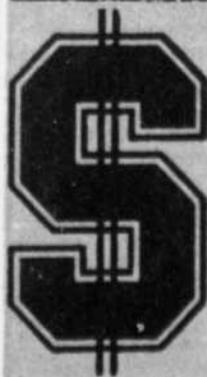
THUNDER BAY (PC) — La forte majoration des droits de péage qui sera appliquée l'an prochain sur les chargements de minéral de fer qui transitent la voie maritime du Saint-Laurent, pourrait avoir des répercussions indirectes néfastes sur les cultures céréalières des Prairies.

Pour le transport des céréales, la voie maritime est vitale, ce qui n'est pas le cas pour le minéral de fer. En effet, si le passage par la voie maritime devient trop cher - un chargement normal de minéral qui acquitte actuellement \$10,000, devra acquitter \$22,000 - les sidérurgies pourraient emprunter d'autres moyens de transport. Elles auraient notamment la possibilité d'acheminer leur minéral vers les ports du nord-est des États-Unis et de là, par des chemins de fer subventionnés, vers les usines de traitement.

Une telle décision ferait le bonheur des chemins de fer, mais pas celui des céréaliers de l'ouest. Car, les mêmes bateaux qui transportent le minéral de l'est du Canada, repartent avec les chargements de céréales.

Or, si les sidérurgies décident, pour des raisons d'économie, de ne plus emprunter la voie maritime, les céréaliers auront des difficultés à trouver des bateaux pour le transport de leurs céréales.

Le tarif actuel pour le minéral est de 40 cents la tonne. L'an prochain il sera porté à 90 cents.



DENIS PEPIN AUTOS LTÉE

Angle Du Vallon et des Quatre-Bourgeois 653-2861

DISPONIBLES SUR PLACE: - Plaques d'immatriculation - Financement - Assurances



Port de Québec: investissement de \$6 millions

par Pierre MARTEL

Le gouvernement fédéral et la compagnie Bunge du Canada investiront chacun \$3 millions pour apporter des améliorations importantes à la galerie de chargement des élévateurs à grain du port de Québec.

L'investissement, annoncé hier, par le député fédéral Gilles Lamontagne et le porte-parole de Bunge du Canada, M. Valmond Blanchette, vise à accroître la vitesse de chargement de 80,000 à 100,000 boisseaux de blé à l'heure.

En outre, on construira de nouvelles galeries de chargement qui, selon un nouveau concept, permettront le chargement de plus gros

navires. Actuellement, on peut remplir un navire d'une capacité maximale de 60,000 tonnes. Or, éventuellement, on pourra remplir des navires de 100,000 tonnes.

Il aura fallu plusieurs années à convaincre le fédéral d'apporter des améliorations aux galeries de chargement du port de Québec. Dès son arrivée en 1967, Bunge du Canada demandait au Conseil des ports nationaux d'apporter des améliorations aux installations qui datent de 1917.

Ce n'est qu'à la veille des dernières élections partielles du printemps qu'on a commencé à sentir un déblocage. En effet, de passage à Québec, le ministre d'E-

tat aux Affaires urbaines, M. André Ouellet, annonçait que le fédéral était sur le point d'investir les millions nécessaires à la modernisation des galeries de chargement.

L'entente

En vertu de l'entente signée par le fédéral, Bunge du Canada se voit confier l'exclusivité de la manutention des céréales dans le port de Québec pour une période de 30 ans.

Toutefois, si elle conserve la gestion des opérations, la compagnie devra partager une partie de ses revenus avec le gouvernement fédéral qui veut récupérer les \$3 millions qu'il investira. Selon l'en-

tente entre les deux parties, le gouvernement fédéral touchera 40 pour cent des tarifs d'élévateur pour toute quantité excédant 80 millions de boisseaux de blé par année. Ce qui, selon M. Blanchette, permettra au fédéral de récupérer ses \$3 millions et de faire des profits intéressants sur une période de 30 ans.

Rappelons que 79 millions de boisseaux ont été manutentionnés dans le port de Québec en 1975. L'an dernier, la qualité manutentionnée à Québec s'est élevée à 81 millions. Pour l'année en cours Bunge du Canada prévoit 83 millions de boisseaux. En juin et juillet de cette année, la compagnie a réalisé un record de tous les temps

alors que 30 millions de boisseaux ont été manutentionnés pendant cette période de deux mois.

Deux ans

Le nouvel investissement de \$6 millions s'étendra sur une période de deux ans. La mise en plan des nouvelles galeries de chargement débutera d'ici la fin d'août. La construction, comme telle, devrait commencer en janvier 1978 et l'utilisation des nouvelles installations est prévue à partir de juillet 1979.

Outre son élévateur à grain dans le port de Québec, la compagnie Bunge en opère 125 autres à l'échelle mondiale. A Québec même, Bunge du Canada emploie 103 personnes. Pécisions toutefois que l'investissement de \$6 millions ne

créera pas de nouveaux emplois. Selon M. Blanchette, on conservera le même niveau d'emploi. Cependant, les opérations seront plus mécanisées.

Enfin, soulignons que la nouvelle entente entre Bunge du Canada et le gouvernement fédéral consacre la dénationalisation d'une partie du secteur de la manutention du grain. Jusqu'en 1967, dans le port de Québec, les élévateurs à grain étaient exploités par le Conseil des ports nationaux. Cette année-là, le conseil cédait à l'entreprise privée la gestion et l'exploitation des élévateurs. Or, la nouvelle entente laisse la gestion à l'entreprise privée, Bunge du Canada, pour une nouvelle période de 30 ans.

Pour Air Canada au Québec, l'avenir passe par Miami

par Robert FLEURY

Les Québécois raffolent de Miami et cet engouement est loin de déplaire à la société Air Canada qui, d'un hiver à l'autre, se voit obligé d'ajouter des vols vers cette destination soleil. Qu'ils soient de la capitale ou de Sept-Îles, les hivers sont interminables et on ne peut certes pas se priver de son voyage annuel ou bi-annuel à Miami quand il ne coûte guère plus que de rester chez soi à défilier les congères.

"Il y a quelques années, les Québécois avaient négligé Miami au profit du Mexique, des Antilles et de l'Afrique du Nord, mais ils sont revenus à leurs anciennes amours, explique le directeur commercial d'Air Canada à Québec, M. Bruno Frasso".

Pour la société aérienne, cela se traduit par une augmentation des vols en partance de Québec et Montréal. L'hiver dernier, durant la seule période de Noël, on a refusé 5,000 passagers. Et pourtant, ce ne sont pas les vols qui manquaient: un Lockheed 10-11 le lundi, 2 Boeing 747 le mardi, trois le mercredi et le jeudi, quatre le vendredi... tellement que l'on prévoit cette année mettre quatre Boeing 747 à chaque soir, du mercredi au samedi, sur tarif chouchette de nuit entre Dorval et Miami.

Pour les résidents de la région de Québec, Air Canada effectuera deux vols par jour, les vendredi et samedi, sans escale, Québec-Miami, à l'aide d'appareils Boeing 727 et DC-9, sans compter le vol régulier Québec-Montréal qui communique avec un 747 en partance de Dorval le matin.

"On envisage même d'affréter un vol régulier de jour quatre fois la semaine entre Québec et Miami, de comment M. Frasso: il y a deux ans, une telle pensée aurait fait sourire la direction d'Air Canada, mais plus maintenant. Nous entendons d'ailleurs faire des représentations dans l'immédiat pour qu'un tarif Québec-Miami soit enregistré par la Commission des Transports de façon à réduire le coût d'un vol devant faire escale à Montréal en partance de Québec".

Le problème, c'est \$64 aller-retour Québec-Montréal, un coût qui s'ajoute à celui du vol Montréal-Miami et qui oblige nombre d'utilisateurs à des déboursés additionnels ou encore à conduire leur voiture à Dorval. On pourrait réduire ces frais de moitié advenant l'approbation de la CCT.

"16,000 passagers embarquent chaque mois à l'aéroport de Québec mais si tous les voyageurs de la région de Québec prenaient l'avion ici même, nous en aurions facilement un tiers de plus et cela sans compter les quatre ou cinq milles passagers qui prennent Québecair pour transférer, ce qui totalise 26,000 environ".

Actuellement, ces vols notifiés en direction de Miami s'effectuent de Dorval mais Air Canada songerait à établir une liaison Québec-Mirabel et Mirabel-Miami afin, d'une part d'accommoder les Québécois se dirigeant vers l'étranger et, d'autre part desservir une clientèle additionnelle résidant à proximité de Mirabel: cet aéroport international possède l'avantage d'être ouvert toute la nuit, un détail qui revêt une certaine importance pour les transporteurs aériens.

Actuellement, la liaison Québec-Dorval est occupée de 90 à 95% de sa capacité, et on songe même à remplacer les B727 qui assurent la liaison par des DC8 plus spacieux dès octobre. C'est l'une des plus rentables de la compagnie aérienne. Dans l'état actuel, la liaison Québec-Dorval nuit à Air Canada pour les envolées destinées à l'étranger si le passager doit se rendre à Mirabel par ses propres moyens, ce qui le décourage de prendre Air Canada à Québec.

Marché rentable

Le marché de la région de Québec représente \$15 millions en ventes pour Air Canada, soit une augmentation de 26% sur l'année précédente. A Sept-Îles, à l'autre extrémité de la liaison, les ventes ont augmenté de 18%.

"Il n'est pas question de vouloir quitter la province, de comment M. Frasso à une question du SOLEIL: nous ne répéterons pas l'expérience

de Bagotville où, des années plus tard, la population du Saguenay nous reproche encore ce geste. A Sept-Îles même, nous avons investi plus de \$100,000 dans le nouvel aéroport et nous n'avons pas plus l'intention de nous retirer de Val d'Or et de Rouyn.

Depuis Bagotville et Trois-Rivières, les municipalités ont constamment l'impression que nous voulons quitter les autres villes du Québec. Evidemment, la tendance n'est pas à développer de nouvelles routes mais à rentabiliser celles qui existent déjà en sup-

primant des vols si nécessaire. Ce fut le cas cet été alors que les vols furent moins nombreux mais les avions sont mieux remplis. Nous nous attendons d'ailleurs à réaliser un profit pour la première fois depuis quatre ans".

Le déficit des opérations de cette société de la Couronne avait été de \$22 millions l'an dernier, une année de vaches maigres pour nombre de transporteurs internationaux qui devaient subir les contrecoups de l'inflation et de la crise du pétrole.



L'intérieur de la tour de contrôle, à l'aéroport de Québec.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Les compagnies canadiennes prennent de l'importance

par Pierre MARTEL

A l'échelle mondiale, les grandes compagnies canadiennes ont connu une meilleure année, en 1976, que les entreprises des autres grands pays industrialisés.

Selon le relevé du magazine Fortune, 39 compagnies canadiennes se placent parmi les 500 plus grandes corporations industrielles à l'extérieur des États-Unis. En 1975, 37 compagnies canadiennes étaient classées au palmarès du magazine américain.

Ce qui est plus intéressant, cependant, c'est le fait que 31 des 39 compagnies dont le siège social est au Canada ont connu une progression dans l'échelle des 500 plus grandes à l'extérieur des États-Unis. Seulement sept compagnies ont perdu des rangs et une seule, Ford Motor of Canada, est demeurée au même rang (le 35e).

Deux compagnies sont disparues de la liste. Il s'agit d'Algoma Steel (371e rang en 1975) et Cominco (290e rang). Il convient de souligner que leurs activités ont été consolidées avec celles de la compagnie mère, Canadian

Pacific Investments (CPI). Or, CPI, qui n'était pas listée en 1975, apparaît au 102e rang en 1976.

Outre CPI, trois autres compagnies localisées au Canada font leur entrée dans la liste des 500 plus grandes compagnies industrielles à l'extérieur des États-Unis. Ce sont Dominion Textile (431e rang), Crown Zellerbach (495e) et British Columbia Forest Products (499e).

Fortune établit sa classification à partir des ventes réalisées par les

grandes compagnies. Toutefois, le magazine établit une liste des compagnies ayant fait des pertes en 1976. Sur les 500 plus grandes corporations industrielles à l'extérieur des États-Unis, 63 ont enregistré des pertes l'année dernière.

Les plus grandes perdantes ont été British Steel, de Grande-Bretagne (\$541 millions), Denain Nord-Est-Longwy, France (\$516 millions), Sacirol, France (\$310 millions), Montedison, Italie (\$195 millions), Charbonnages de France (\$158 millions) et Italsider, Italie (\$157 millions).

Seulement deux compagnies canadiennes ont subi des pertes: Rothmans of Pall Mall Canada (\$51 millions) et Du Pont of Canada (\$2 millions).

A l'inverse, les plus gros revenus nets ont été enregistrés par National Iranian Oil (\$172 milliards), Royal Dutch/Shell Group (\$23 milliards), Petrosbras du Brésil (\$934 millions) et Petroleos de Venezuela (\$876 millions).

Les banques

Par ailleurs, les cinq plus grandes banques canadiennes se classent

parmi les 50 plus grandes banques à l'extérieur des États-Unis.

Encore là, 1976 aura été une bonne année pour les banques du Canada. En effet, la Banque royale (16e rang) et la Banque de Nouvelle-Écosse (39e rang) n'ont pas changé de rang de 1975 à 1976.

Toutefois, trois autres banques ont gagné des places. Il s'agit de la Banque canadienne impériale de commerce (du 21e au 19e rang), de la Banque de Montréal (du 33e au 31e rang) et de la Banque Toronto Dominion (du 50e au 46e rang).

General Motors vient au premier rang des entreprises du pays

TORONTO (PC) — L'hebdomadaire "Financial Post" a classé la société General Motors of Canada au premier rang des entreprises industrielles du pays, celle-ci ayant fait un chiffre d'affaires de \$5.2 milliards l'an dernier.

Cette société établie à Oshawa, en Ontario, a devancé Ford Motor Co. of Canada, d'Oakville, Ont., qui

l'an dernier occupait la première place du classement annuel établi par le journal.

Ford vient en deuxième position cette année, avec un chiffre d'affaires de \$4.8 milliards.

Suivent dans l'ordre les autres sociétés que voici, avec le chiffre d'affaires entre parenthèses: Imperial Oil, Toronto (\$4.3 milliards);

Canadian Pacific, Montréal (\$4 milliards); Bell Canada, Montréal (\$3.2 milliards); Chrysler Canada, Windsor, Ont. (\$2.9 milliards); Massey Ferguson, Toronto (\$2.7 milliards); Alcan Aluminium, Montréal (\$2.6 milliards); Shell Canada, Toronto (\$2.1 milliards); et Inco, Toronto, (\$2 milliards). Le revenu net des cinq premières entreprises se chiffrait à \$1 milliard.

CLASSEMENT des grandes compagnies canadiennes parmi les 300 plus grandes corporations industrielles à l'extérieur des États-Unis, selon le magazine Fortune.

COMPAGNIE	rang en 1976	rang en 1975	Ventes en 1976
General Motors of Canada	32	38	\$5,264 millions
Ford Motor of Canada	35	35	\$4,837 millions
Imperial Oil	42	46	\$4,365 millions
Chrysler Canada	74	88	\$2,983 millions
Massey-Ferguson	80	85	\$2,771 millions
Alcan Aluminium	84	92	\$2,656 millions
Canadian Pacific Investments	102	non listée	\$2,152 millions
Inco	109	127	\$2,040 millions
Gulf Oil of Canada	112	126	\$1,951 millions
Canada Packers	142	147	\$1,609 millions
Mac Millan Bloedel	150	168	\$1,542 millions
Steel Co. of Canada	165	180	\$1,379 millions
Noranda Mines	183	188	\$1,250 millions
Northern Telecom	199	216	\$1,127 millions
Seagram	210	220	\$1,091 millions
Moore	218	214	\$1,053 millions
Texaco Canada	233	247	\$1,003 millions
Dominion Foundries & Steel	255	293	\$ 916 millions
Genstar	259	298	\$ 901 millions
Domtar	260	261	\$ 899 millions
Abitibi Paper	263	283	\$ 892 millions
Canadian General Electric	265	255	\$ 892 millions
Consolidated Bathurst	300	318	\$ 755 millions

SOURCE: Fortune, Août 1977.

CN



Jacques A. Dextraze

Le général Jacques A. Dextraze est nommé aux postes de président et membre du Conseil d'administration des Chemins de fer Nationaux du Canada, à compter du 1er septembre 1977. Le général Dextraze, chef retraité de l'état-major de la Défense des Forces armées du Canada, succède à M. Pierre Taschereau qui a été nommé à la présidence du Conseil d'Air Canada plus tôt cette année. (ANN.)

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des matières premières de Winnipeg:

Contrats de 400 onces

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Octobre	143.20	143.00	143.10
Janvier	147.30	147.30	147.30
Avril	149.40	149.40	149.40
Juillet	—	—	150.00
Octobre	—	—	152.60

Volume de vendredi: 33 contrats

Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Octobre	143.20	143.00	143.10
Janvier	147.30	147.30	147.30
Avril	149.40	149.40	149.40
Juillet	—	—	150.00
Octobre	—	—	152.60

Volume de vendredi: nul

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres:	\$144.25
Paris:	\$144.70
Zurich:	\$144.75
Hong Kong:	\$142.52

GRENIER, RUEL & CIE INC.



M. MAURICE MORIN

M. J.-Paul Massé, Président de Grenier, Ruel & Cie Inc., a le plaisir de faire part que M. Maurice Morin s'est joint à la maison à titre de Gestionnaire de Portefeuille. Grenier, Ruel & Cie Inc., courtiers en valeurs mobilières et agent de change, est membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières et de la Bourse de Montréal. (Ann.)

Prêts stables de la BFD

MONTREAL (PC) — Durant le trimestre terminé le 30 juin, la Banque fédérale de développement (BFD) a consenti à des entreprises canadiennes 2,662 prêts d'une valeur cumulative de \$120,489,000, à comparer avec 2,661 prêts valant \$120,787,000 durant le même période l'an dernier.

Dans un communiqué publié hier, la BFD révèle avoir avancé \$1,433 milliard en prêts, investissements et garanties de prêts à quelque 32,571 entreprises.

Fondée en 1944 sous le nom de Banque d'expansion industrielle, rebaptisée BFD en 1975, elle fournit de l'aide financière et des services en gestion aux petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de ses 66 succursales.

NOMINATION CHEZ INTERNATIONAL HARVESTER



M. T. D. Husband

La nomination de M. T. Donald Husband au poste de directeur, développement et installations de commerciaux vient d'être annoncée par M. Bernard Q. Murphy, vice-président, commercialisation, et International Harvester Canada. Cette nomination prend effet immédiatement.

"La création de ce nouveau service et la nomination de M. Husband comme directeur sont conformes à notre politique visant à établir un organisme complet de commercialisation capable de répondre aux demandes futures du marché", a déclaré M. Murphy. M. Husband est entré au service de International Harvester en 1943 et, avant sa récente nomination, il était directeur de la commercialisation des camions. (ANN.)

bénéfices

par la Presse CANADIENNE

Andres Wines Ltd, trimestre clos le 30 juin: 1977, \$350,354, 25 cents par action; 1976, \$359,193, 36 cents.

Canadian International Power Co. Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$5,305,000, 88 cents par action; 1976, \$8,288,000, \$1.40.

Carling O'Keefe Ltd, trimestre clos le 30 juin: 1977, \$2,852,000, 10.7 cents par action; 1976, \$4,438,000, 18 cents.

Dale-Ross Holdings Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$776,000, \$1.09 par action; 1976, \$618,000, 85 cents.

Federal Pioneer Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$3,511,025, \$3.08 par action; 1976, \$4,116,769, \$3.64.

Francana Oil and Gas Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$4,375,000, 56 cents par action; 1976, \$1,920,000, 25 cents.

G and H Industries Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$1,256,620, perte, \$1.13 par action; 1976, \$133,626, 12 cents.

Gregory Industries Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$250,184, 24.3 cents par action; 1976, \$22,133, perte 2.1 cents.

Guardian Capital Group Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$247,399, 22 cents par action; 1976, \$91,584, 7 cents.

Handy Andy Co., semestre clos le 30 juin: 1977, \$161,900, 42.5 cents par action; 1976, \$212,330, 55.8 cents.

Petrolina Canada Ltd, semestre clos le 30 juin: 1977, \$12,500,000, \$1.25 par action; 1976, \$7,500,000, 76 cents.

INGENIERIE BG CHECO LIMITEE

M. Fred H. Ernst
Président et chef
de la directionM. Joseph Corej
Vice-Président
Exécutif et chef
des opérations

INGENIERIE BG CHECO LIMITEE a le plaisir d'annoncer les nominations de M. Fred H. ERNST au poste de président et chef de la direction de la compagnie et de M. Joseph COREJ au poste de vice-président exécutif et chef des opérations à la suite de la démission comme président de M. Henri F. BEIQUE qui demeure président du conseil. M. Ernst est diplômé de l'Université de Louvain en génie métallurgique. Après un début de carrière en recherche scientifique en Belgique, il s'établit au Canada en 1954 où il a notamment construit et dirigé une cimenterie à Edmonton, Alberta, avant de devenir en 1960 vice-président exécutif du groupe Miron, compagnie de cimenterie et de construction de Montréal. En 1971, il fut nommé au conseil de la Société de Développement de la Baie James où il occupait aussi le poste de vice-président et directeur du développement des ressources. Il siège également aux conseils de l'Hôpital Jean-Talon, de la Fondation Notre-Dame et du Centre d'Ingénierie Nordique de l'Ecole Polytechnique.

M. Corej est gradué du Collège Militaire Royal de Kingston et diplômé en génie civil de l'Université McGill. Sa carrière dans l'industrie de la construction débuta en 1957; il entra au service d'Ingénierie Checo Limitée en 1968 et fut nommé directeur général de la division construction réseaux électriques en 1973. Suite à sa nomination au poste de vice-président et directeur général de cette division, il cumula plusieurs postes, dont ceux de président de BG Checo International Limitée et de vice-président de la division internationale du groupe BG Checo.

Souignons qu'INGENIERIE BG CHECO LIMITEE est née en mai 1974 de la fusion de deux compagnies bien connues, Bédard Girard Limitée et Ingénierie Checo Limitée, expertes en construction électrique et mécanique. (ANN.)

nouvelles de compagnies

Diminution des profits de Ciments du St-Laurent

La Compagnie des Ciments du St-Laurent ne rapporte que des bénéfices d'exploitation de \$182,000 (\$0.06 l'action) pour le semestre qui s'est terminé le 30 juin 1977. Au cours de la période correspondante de 1976, les bénéfices d'exploitation s'élevaient à \$1,740,000.

Dans son rapport trimestriel aux actionnaires, le président et chef de direction de la compagnie, M. Jacques J. Giasson, affirme que la diminution des profits est attribuable en grande partie à un ralentissement de l'activité de la construction à Montréal et à Toronto ainsi qu'à l'amortissement de l'excédent du prix d'achat des actions de Ciments Indépendant qui a réduit les bénéfices nets d'exploitation de \$600,000 pour la période.

Cependant, M. Giasson prévoit qu'une amélioration dans le climat de travail de l'industrie de la construction et de la croissance des exportations devraient mener à une augmentation substantielle des profits au cours des derniers six mois de l'année en cours.

Canadian Vickers

Canadian Vickers et sa filiale ont réalisé un bénéfice net consolidé de \$1,652,296 (\$3.02 l'action) au cours du semestre se terminant le 30 juin 1977. Pour la période correspondante de 1976, le bénéfice net avait été de \$1,536,117 (\$2.81 l'action). Pour la période comparée, les ventes ont grimpé de \$25.2 à \$28.5 millions.

Gestion La Vérendrye

La Corporation de gestion La Vérendrye et ses filiales (Brazeau Transport, Temisko et Air Brazeau) a connu une performance exceptionnelle au cours du premier semestre qui a pris fin le 30 juin 1976.

Par rapport au premier semes-

tre de 1976, Corporation de gestion La Vérendrye a plus que doublé son bénéfice net qui est passé de \$422,863 à \$925,000 (\$1.11 l'action). De \$12.7 millions qu'elles étaient pendant les six premiers mois de 1976, les ventes ont augmenté à \$30.2 millions au premier semestre de l'année en cours. Il faut cependant préciser que les ventes de la nouvelle acquisition Tremblay Express Ltée ont contribué de façon significative à la croissance du volume des ventes.

Warnock Hersey Int.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 1977, Warnock Hersey International Limitée a enregistré une perte nette d'exploitation de \$638,000, soit \$0.32 par action ordinaire. Pour la période correspondante de 1976, la compagnie avait réalisé des bénéfices de \$917,000 ou \$0.45 par action. Warnock Hersey International Ltée, qui déménageait son siège social de Montréal à Ottawa il y a quelques mois, attribue sa mauvaise performance à un climat économique et politique néfaste au secteur des affaires.

IAC Ltée

IAC Ltée a réalisé des bénéfices attribuables aux actions ordinaires de \$15.5 millions au cours du premier semestre se terminant le 30 juin 1977, ce qui représente \$1.14 par action ordinaire. Au cours de la période correspondante de 1976, l'entreprise financière avait enregistré des bénéfices de \$15.4 millions, soit \$1.13 l'action.

Gulf Oil Canada

Gulf Oil Canada Limitée a accru de façon très sensible ses bénéfices

pour le semestre se terminant le 30 juin 1977. De \$78.1 millions (\$1.67 l'action) qu'ils étaient au premier semestre de 1976, les bénéfices de la compagnie pétrolière ont grimpé à \$91.1 millions ou \$2.00 l'action. Le président John L. Stoik attribue cette meilleure performance aux prix supérieurs commandés par le pétrole brut et le gaz naturel. Toutefois, le président de Gulf Oil Canada Ltée estime que les résultats sont loin d'être suffisants parce que la forte concurrence qui règne sur le marché fait obstacle à la récupération complète des prix plus élevés du pétrole brut et de la hausse des frais d'exploitation.

Moore Corporation

Moore Corporation Limited déclare un bénéfice net de \$35.3 millions pour le semestre qui s'est terminé le 30 juin 1977. Au cours de la période correspondante de 1976, l'entreprise avait enregistré un bénéfice net de \$29.6 millions. Les ventes se sont élevées à \$570.9 millions au cours des six premiers mois. Ce qui représente une augmentation de 10.9 pour cent par rapport aux six premiers mois de 1976.

Tapis Peerless Ltée

Les Tapis Peerless Limitée rapportent une augmentation des ventes et des bénéfices nets au cours du premier trimestre terminé le 31 mai 1977. Par rapport au premier trimestre de 1976, les ventes ont augmenté de \$10 à \$11.2 millions alors que les bénéfices nets sont passés de \$156,000 à \$222,000. L'entreprise dont le siège social est à Montréal, attribue l'accroissement de ses bénéfices à la concentration de ses efforts dans la commercialisation et les méthodes de fabrication.

L'optimisme a diminué chez les manufacturiers

OTTAWA (PC) — Les manufacturiers canadiens étaient moins optimistes, en juillet, au sujet d'une hausse de leur production qu'ils ne l'étaient plus tôt cette année. C'est la constatation que se dégage du relevé effectué en juillet par Statistique Canada au sujet des conditions économiques.

Seulement 28 pour cent des directeurs d'entreprises représentant 6,700 sociétés commerciales ont dit qu'ils s'attendaient à ce que leur production augmente entre la période août-octobre.

Cela se compare à 35 pour cent des répondants qui envisageaient, lors du

relevé d'avril, une accélération de leur production au cours du trimestre suivant.

Le sondage de juillet démontre en outre que 33 pour cent des directeurs d'entreprises prévoient une baisse de production au cours du trimestre août-octobre. Ceci se compare à 19 pour cent en avril dernier.

En juillet, 21 pour cent des répondants ont dit que leurs carnets de commandes accusaient une augmentation tandis que 27 pour cent enregistraient des baisses de leurs commandes. En avril, les chiffres correspon-

dants étaient de 25 et de 26 respectivement.

La grande majorité des manufacturiers n'ont éprouvé aucun problème d'engorgement de production au cours du mois de juillet tandis que huit pour cent de ceux qui ont été interrogés ont prétendu que l'amenée d'œuvre spécialisée n'était pas facile à dénicher. Lors du précédent relevé, seulement un pour cent des répondants se sont plaints de la rareté de la main d'œuvre spécialisée mais quatre pour cent d'entre eux se sont plaints que le manque de capitaux avait des effets sur la production.

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat: no 92, \$1.17, no 93, \$1.18; prix de vente, \$1.18; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.25 1-5.

Fromage cheddar: blanc, \$1.19; coloré, \$1.19 3-10.

Poudre de lait écrémé: no. 1, sacs de 50 lb, \$0.70 à \$0.72.

Lait de beurre en poudre:

\$0.42 à \$0.48; pour nourrissage: \$0.30 à \$0.35.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-ex-

tra gros, \$0.93 7-10; A-gros,

\$0.90 1-10; A-moyens, \$0.83

4-5; A-petits, \$0.82 1-5.

Prix de gros aux distribu-

teurs alimentés par la Fédé-

ration des producteurs avico-

les du Québec: A-extra gros,

\$0.90; A-gros, \$0.87; A-

moyens, \$0.81; A-petits, \$0.60;

A-peewee, \$0.42.

Rappel Final

Prorogation de l'offre à tous les détenteurs d'actions ordinaires

de

M. Loeb, Limited

par

Provigo Inc.

au prix de \$5.00 l'action (fonds canadiens) net

Provigo Inc. a fait une offre d'acheter toutes les actions ordinaires de M. Loeb, Limited au prix de \$5.00 l'action (fonds canadiens) net.

En date du 8 août 1977, la compagnie Provigo Inc. a prolongé l'offre d'acheter les actions de M. Loeb Limited à \$5.00 l'action jusqu'au 22 août 1977, 4:30 heure locale. Le paiement se continuera de jour en jour jusqu'à la date d'expiration. Lundi le 8 août 1977, la compagnie Provigo Inc. possédait 69.2% des actions ordinaires de M. Loeb, Limited.

L'offre officielle est contenue dans la circulaire d'offre, laquelle est disponible des soussignés.

Nous recommandons fortement l'acceptation de cette offre. Nos représentants sont à votre disposition afin de faciliter l'acceptation de cette offre.

A titre de gérant du groupe de sollicitation, nous recevrons une rémunération pour les services rendus.

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée

Bureaux dans les principales villes du Canada et New York.

dividendes

(Renseignements transmis par la Presse CANADIENNE)

Andres Wines Ltd, 15 cents; payable le 14 octobre aux inscrits le 30 septembre.

Phillips Cables Ltd, 18 cents; 1er oct., inscr. le 16 sept.

Superior Acceptance Corp., classe A 3.4 cents; classe B 4

cents; les deux payables le 16 janv., inscr. le 2 janv.

Traders Group Ltd, classe A 29.5 cents; classe B 29.5 cents; 4 1-2 pour cent priv. \$1.25; 5 pour cent priv. 50 cents; 5 pour cent priv. A 37.5 cents; \$2.16 priv. B 54 cents; 10 1-4 pour cent priv. 25.625 cents; 7 1-2 pour cent priv. 93.75 cents; tous payables le 1er oct., inscr. le 9 sept.

"CARREFOUR JEAN-TALON"

COIN BOUL. LAURENTIEN ET JEAN-TALON

Chers clients, Durant les prochaines semaines, nous vous invitons à surveiller l'ouverture de nouveaux commerces à l'intérieur du Carrefour Jean-Talon.

L'ouverture officielle du tout nouveau "LA SALLE", magasin départemental de type familial se fera le 18 août 1977.

A cela, s'ajoutera une gamme complète de boutiques afin de faciliter votre magasinage: Vêtements de base - Accessoires de cuir - Cordonnerie - Bijouterie - Mode Féminine - Librairie - Papeterie - Pharmacie - Centre Amusement et autres.

Des gens de chez-vous pour vous servir au CARREFOUR JEAN-TALON. NOUS AVONS ENCORE QUELQUES ESPACES DE DISPONIBLES.

POUR INFORMATIONS, tél.: 653-4184
REALISATION IVANHOE CORPORATION

Dirigeants d'entreprises
La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Mercredi, 17 août
RÉGION de
STE-MARIE (BCE)

M. André Jarry
sera au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada (Ste-Marie); prendre rendez-vous à 387-2916 ou Québec (681-6341).

Judi, 18 août
RÉGION de
ST-GEORGES (BCE)

M. Marcel Paquette
sera au Centre de la Main-d'Oeuvre (St-Georges); prendre rendez-vous à 228-8806 ou Québec (681-6341).

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES

QUEBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)
LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

Volume des transactions: 2,234,000 actions. 300 titres: 1,036.91 en baisse de 0.03

Volume des transactions: 15,750,000 actions. Dow Jones: 874.14 en hausse de 3.04

Volume des transactions: 15,750,000 actions. Dow Jones: 874.14 en hausse de 3.04

des transactions: 296,569 actions
à 176.44 en hausse de 0.03

les options

[illegible]

en un clin d'oeil

Le Canada doit soutenir son \$

La maison de courtage Pitfield, Mackay, Ross and Co. Ltd., de Toronto, a demandé au gouvernement canadien de prendre des mesures pour stabiliser le dollar canadien. Les deux économistes de cette société, F. E. Price et William Mackay, affirment dans une lettre que le flottement du dollar canadien est un luxe que le Canada ne peut plus s'offrir. Selon les deux économistes, la dévaluation déjà encaissée aura des répercussions d'au moins trois ou quatre points sur le taux d'inflation. C'est pourquoi ils estiment qu'une nouvelle dévaluation de cinq pour cent se traduira par une inflation dans les deux chiffres l'an prochain.

La "Coccinelle" ne se vendra plus aux Etats-Unis

La vénérable "Coccinelle" VW, qui a symbolisé depuis 30 ans le transport à bon marché, va définitivement disparaître du marché américain, a annoncé, hier, Volkswagen of America Inc. Selon un porte-parole de la firme, cette décision, qui ne surprend pas les milieux spécialisés, a été prise en raison de la médiocrité des ventes et des difficultés du véhicule à satisfaire les normes de sécurité et les normes anti-pollution. Cinq millions d'unités ont été vendues depuis l'introduction de la Coccinelle aux Etats-Unis en 1949, mais les ventes avaient beaucoup diminué au cours des dernières années. La hausse des coûts de production conjuguée à la faiblesse du dollar par rapport au mark allemand avait rendu la compétition difficile avec certains modèles japonais notamment. D'autre part, Volkswagenwerk AG a concentré ses efforts sur le lancement de nouveaux modèles sur le marché américain.

Proximité pour l'itinéraire canadien

Le sénateur William Proxmire, président de la commission bancaire du Sénat américain, a recommandé hier au président Carter d'approuver le transport du gaz de l'Alaska par un gazoduc traversant le territoire canadien. Le sénateur démocrate du Wisconsin ajoute, dans un communiqué, que le choix d'un mode de transport terrestre et maritime entièrement américain ne ferait "qu'aggraver l'erreur précédente faite par notre pays" quant au transport du pétrole de l'Alaska vers la côte du Pacifique.

Chaire en assurance: première bourse

La compagnie d'assurance Les Prévoyants du Canada vient de créer le prix Alphonse Proteau. Ce prix, qui sera une bourse annuelle de \$250, sera décerné à un étudiant inscrit aux cours dispensés par la chaire en assurance de l'université Laval. M. Proteau est un citoyen de Québec qui a participé au lancement de compagnies d'assurances québécoises. Entre autres, il a déjà été président du conseil d'administration des Prévoyants du Canada.

Marché hors-bourse important

Le marché des valeurs transigées au comptoir occupe le second rang aux Etats-Unis, venant immédiatement après la Bourse de New York. Les actions d'environ 2400 entreprises ont été négociées l'an dernier sur le marché hors-bourse. Parmi les compagnies bien connues, on remarque American Express, Anheuser Busch, Intel, Tampax et l'organisation Rank de la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de spécialistes responsables de l'équilibre des commandes d'achat et de vente comme on en trouve à la Bourse de New York. Et il n'y a pas de parquet où se déroulent les transactions. Le système est entièrement automatisé. Environ 30,000 appareils installés sur bureaux transmettent aux Etats-Unis et en Europe les cotations de chacune des valeurs intégrées au système NASDAQ (National Association of Securities Dealers Automated Quotations). Les cotations sont fournies par plus de 360 responsables du marché utilisant la technologie la plus moderne. Il y a en moyenne 6,5 responsables du marché pour chaque valeur inscrite. L'attrait principal du marché hors-bourse, c'est que les normes d'inscription sont moins rigoureuses qu'à la Bourse de New York.

Désourdy objet d'offre d'achat

Gendron et Lefebvre a déposé une offre sérieuse à la Banque de Montréal afin d'acheter l'entreprise de maisons préfabriquées Désourdy récemment mise en faillite. Il s'agit d'une offre de plusieurs millions, et la compagnie entendrait produire des maisons économiques pour les Québécois. L'entreprise de Saint-Luc s'est endettée de \$1,3 million avec la seule dette d'un cheik d'Arabie Saoudite.

Financement de l'Etat d'Israël

La Commission des valeurs mobilières du Québec a accepté l'enregistrement et donné son consentement à la vente de deux émissions de l'Etat d'Israël. La première, au montant de \$1 milliard, comprend des obligations pour la reconstruction et le développement d'Israël, portant intérêt à 4 pour cent et arrivant à maturité 15 ans après la date de souscription. La seconde émission comprend \$350 millions d'obligations désignées dans la circulaire comme la cinquième émission pour le développement économique, portant intérêt à 5 1/2 pour cent et échéant le 1er mars qui suit le 19e anniversaire de la date de souscription. Un porte-parole de la commission a déclaré qu'il ne s'agit pas de nouvelles émissions, les titres étant déjà en vente depuis quelques années. La CVMQ a tout simplement renouvelé son consentement pour une autre année. Canada-Israel Securities Ltd détient un permis de courtier pour les fins de la vente des émissions. Celles-ci sont réservées principalement aux membres de la communauté juive en Amérique du Nord. Elles sont libellées en dollars américains.

Hausse possible du "prime rate"

Le taux d'intérêt préférentiel des banques américaines pourrait être prochainement relevé de 6,75 à 7 pour cent en raison du resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, estime-t-on dans les milieux financiers de Washington. L'attitude de la "Fed" s'est soldée par un redressement des taux d'intérêt à court terme au cours des dernières semaines, note-t-on dans ces milieux. En outre, la demande des crédits des entreprises tend à s'accroître après avoir été hésitante au printemps. Les quelques banques qui avaient abaissé leur taux privilégié (prime rate) à 6,50 pour cent en juin l'ont depuis reporté à son ancien niveau.

Succès de la nouvelle émission fédérale

par Marcel BOUTIN

La nouvelle émission de \$1 milliard que le gouvernement fédéral a lancée hier sur le marché canadien, a reçu un accueil favorable auprès des investisseurs et les titres se sont vendus rapidement, apprend-on dans les milieux financiers.

L'intérêt a été particulièrement soutenu à l'égard de la partie de l'émission qui arrive à échéance le 15 mai 1997.

Cette tranche, qui représente des obligations à 9,25 pour cent a été offerte au prix de \$100,75 pour rapporter environ 9,16 p.c. à l'échéance. La demande des investisseurs a été si grande que cette tranche de l'émission s'est vendue à prime, à environ \$101,125, avant de clôturer à \$100,75-101,00. Un courtier a signalé qu'il aurait vendu encore plus d'obligations de cette tranche s'il en avait eu à sa disposition.

L'emprunt comprend également trois autres tranches.

La première est composée d'obligations à 7,5 pour cent venant à échéance le 1er juin 1980 et offertes au prix de \$99,70 pour rapporter environ 7,62 p.c. à l'échéance. Cette partie de l'émission s'est transigée autour de son prix initial pour fermer ensuite à \$99,375-99,625. Ottawa a également introduit sur le marché des obligations à 8,25 pour cent avec échéance le 1er juillet 1987 au prix de \$98,75 pour rapporter environ 8,44 p.c. à l'échéance. Au dire des courtiers, l'intérêt à l'égard de ces deux dernières tranches a été moins grand que prévu, mais les titres se sont quand même bien vendus. Les obligations venant à échéance en 1987 ont fermé à \$98,625-

Une autre partie de l'emprunt comprend des obligations à 8 pour cent, échéant le 1er juillet 1982 et offertes

au prix de \$99,50 pour rapporter environ 8,12 p.c. à l'échéance. Cette partie de l'émission s'est transigée autour de son prix initial pour fermer ensuite à \$99,375-99,625. Ottawa a également introduit sur le marché des obligations à 8,25 pour cent avec échéance le 1er juillet 1987 au prix de \$98,75 pour rapporter environ 8,44 p.c. à l'échéance. Au dire des courtiers, l'intérêt à l'égard de ces deux dernières tranches a été moins grand que prévu, mais les titres se sont quand même bien vendus. Les obligations venant à échéance en 1987 ont fermé à \$98,625-

98,875 non loin du prix d'émission.

Une émission de remboursement

L'émission, datée du 1er septembre, est en quelque sorte une émission de remboursement, car Ottawa doit racheter, à la même date, des obligations à 7 p.c. pour un montant de \$500 millions. Le reste de l'émission servira à accroître les fonds généraux du gouvernement.

La Banque du Canada a convenu d'acquiescer un montant de \$450 millions des nouvelles obligations pour remplacer son avoir de \$227 millions en obligations remboursables le 1er septembre.

Un facteur qui a contribué à la vente rapide de l'émission, c'est que les inventaires aux mains des courtiers ont baissé à environ \$160 millions, alors qu'ils s'élevaient à quelque \$300 millions le printemps dernier.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E., C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

LA CORPORATION DE CRÉDIT COMMERCIAL LIMITEE

un service financier de CONTROL DATA CORPORATION

GERANT DE DISTRICT (Région de Québec)

CANDIDAT: Formation universitaire en administration, comptabilité ou expérience équivalente.

POSTE: Offrir les divers plans de financement ou de location d'équipement aux cadres supérieurs d'entreprises québécoises et ce, dans tous les secteurs industriels.

SALAIRE: Varie entre \$15,000 et \$25,000.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner:

J.G. Larouche
Tél.: (514) 382-7220



collège de Jonquière
du collège régional
du Saguenay-Lac-St-Jean

DIRECTEUR SERVICES AUX ETUDIANTS

Tâche: Sous l'autorité du directeur général du collège, le directeur des services aux étudiants planifie, organise, coordonne et évalue un ensemble d'activités.

orientation, psychologie, placement, socioculturel, pastorale, santé, aide financière et logement.

Qualifications:

Diplôme universitaire de 1er cycle et 8 années d'expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 23 août 1977 inclusivement au:

Directeur du Personnel,
Collège de Jonquière,
65 rue St-Hubert,
Jonquière, Qué.

OFFRE D'EMPLOI

POSTE OUVERT:

PRINCIPAL D'ECOLE

ENDROIT: Pavillon de la Montagne, Ste-Anne-des-Monts, Cité Matane.

NIVEAUX: Élémentaire/secondaire

DUREE: Provisoire (termine le 30 juin 1978)

L'emploi de directeur d'école comporte la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources d'une école élémentaire/secondaire, conformément aux responsabilités définies par la commission régionale.

Cet emploi comporte aussi les relations avec la communauté desservie par l'école et plus particulièrement la participation avec les parents au comité d'école, conformément à la loi de l'Instruction publique.

QUALIFICATIONS MINIMALES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle avec spécialisation en orthopédagogie
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation;
- Cinq (5) années d'expérience comme enseignant, dont au moins trois (3) en enfance inadaptée.

SALAIRE

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

DATE DE FERMETURE: 22 AOÛT 1977.

Les intéressés devront faire parvenir leur offre de services à l'adresse suivante: JEAN-PAUL MORIN, Directeur du Personnel, C.S.R. des Monts, 530, St-Jérôme, Matane. G4W 3B5
Service au personnel.

GRANDE COMPAGNIE SPECIALISEE DANS LA FABRICATION D'ACIER DE CONSTRUCTION SITUÉE DANS LES MARITIMES

DES CHEFS D'ATELIER EXPERIMENTES et DES DESSINATEURS DE PRECISION EN ACIER DE CONSTRUCTION

Pour emploi permanent, salaire et avantages sociaux excellents. Les frais de déménagement seront à discuter. Faites parvenir votre demande au:

Dépt 8904 - Le Soleil

NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

En avez-vous assez de la routine du travail de bureau? Considérez-vous que votre revenu est à la hauteur de vos efforts? Êtes-vous intéressé(e) à gagner de \$10,000 à \$12,000 et plus durant votre première année? Pouvez-vous converser convenablement avec des gens d'affaires à tous les niveaux? Avez-vous 2 ou 3 ans d'expérience dans la comptabilité commerciale ou industrielle? Si OUI, vous êtes probablement la personne que nous attendons.

THE McBEE COMPANY

Une division de Litton Industries

Dû à l'expansion continue, nous avons présentement quelques ouvertures. Entraînement - Salaire - Commissions et boni - Excellents bénéfices de sécurité.

Pour plus d'informations, appelez:

M. A. Barbieri

(418)-681-0519

Une carrière dans la vente vous attend!

CENTRART INC.

Atelier protégé pour handicapés intellectuels, recherche

(1) COORDONNATEUR (RESPONSABLE DES PROGRAMMES)

FONCTIONS:

- Sous l'autorité du directeur général et en collaboration avec toutes les personnes impliquées; participe à la recherche, l'élaboration et la mise en place de programmes variés de travail et de formation en vue de l'évolution des jeunes travailleurs vers une plus grande autonomie.
- supervise le travail des chefs d'équipe, contrôle la qualité de travail effectué au niveau des activités de production, participe à la recherche de nouvelles activités de travail.

EXIGENCES:

- Formation académique et expérience pertinente à la fonction;
- qualité de leadership,
- facilité de travail en équipe.

TRAITEMENT:

— Selon les normes établies au M.A.S.

Les personnes intéressées devront adresser leur curriculum vitae avant le 8 septembre prochain à l'adresse suivante:

Centrart Inc.,
A/S Monsieur J.-Adrien Gagnon, Dir. gén.
C.P. 83,
Ville de la Baie, (secteur Port-Alfred)

VENDEUR DE MEUBLES avec expérience FOYER DU MEUBLE

200 est, St-Joseph, Québec.

Voir G. Tremblay

UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

CARRIÈRES et PROFESSIONS



COLLEGE DE THETFORD MINES PROFESSEURS 1977/78

Techniques Infirmières

Soins infirmiers médico-chirurgicaux Temps partiel (charge 70%).

Qualifications requises:

Bacc. en nursing. Expérience en médecine-chirurgie. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et les documents attestant leur scolarité et leur expérience à:

DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL,
Collège de Thetford Mines,
611 sud, boulevard Smith,
Thetford Mines, P.Q. G6G 1N1

SECRETAIRE POUR AGENCE D'ASSURANCE-VIE

EXIGENCES: —Sténodactylo. —Expérience dans le secrétariat.

SALAIRE: —Selon compétence. —Avantages sociaux.

ENDROIT DU TRAVAIL: Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Rolande Larochelle

LA LAURENTIENNE

595 est, boul. Charest, suite 300
Québec, Qué. G1K 3J2

DOMTAR

Requiert les services d'un:

SURINTENDANT

Service d'Electricité et d'Instrumentation pour son usine de papier journal de Dolbeau.

RESPONSABILITES:

Sous la responsabilité du Surintendant général des Services et de l'Ingénierie, diriger les activités du Service d'Electricité et d'Instrumentation composé d'une trentaine d'employés spécialisés.

EXIGENCES:

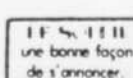
Posséder au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie des Pâtes et Papiers, comme Ingénieur de projets de travaux en électricité. Savoir diriger une équipe d'employés. Posséder de bonnes connaissances des commandes électroniques "Solid State" des machines à papier.

REMUNERATION:

Rémunération avantageuse, basée sur les qualifications et l'expérience. Régime d'avantages sociaux intéressant.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Surintendant des Relations industrielles
PAPIER-JOURNAL DOMTAR LTEE
1, 4e Avenue, Dolbeau, Qué. G8L 2R4



LE SOLEIL

90 PAGES 6 CAHIERS QUÉBEC, MARDI 16 AOÛT 1977 81e ANNÉE No 194 PRIX 25¢

Qualifications

Secondaire V et 5 années d'expérience dans des fonctions de bureau qui ont permis de mettre à l'épreuve l'aptitude à diriger du personnel, la valeur des innovations réalisées, et l'aptitude à assurer un bon service auprès d'une clientèle variée.

SALAIRE

Salaire tenant compte du défi à réaliser et des qualifications professionnelles du candidat; régimes d'avantages sociaux particulièrement intéressants.

La division du Tirage offre un emploi de SUPERVISEUR administratif

Sous la responsabilité du Gérant du Tirage: organise, distribue et supervise le travail d'une vingtaine d'employés de bureau; participe à la préparation des nouveaux systèmes et à l'amélioration des procédures de travail; voit à l'engagement, évaluation et formation du personnel; prépare le budget de sa section; assiste les employés dans l'exécution de leurs fonctions.

Adresser votre curriculum vitae détaillé et complet, avant le 26 août, à:

LE SOLEIL

a/s Daniel Thériault
Projet de recrutement 204
Québec, G1K 7J6



Soyez élégantes et féminines en toutes circonstances
Nos nouvelles collections sauront vous ravir

HAUTE FOURRURE SALON 1978

Cordiale invitation
à
Monsieur et Madame



La vie est trop courte et l'hiver trop long pour se passer de fourrure, surtout dans notre climat

Pour monsieur et madame, manteaux très confortables en loup du Canada ou du Montana

Ces fourrures sont si chaudes, si douces et si légères que tous les adoptent



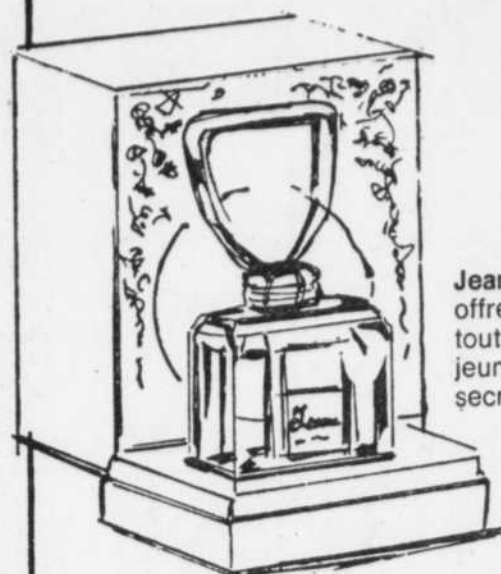
Les bijoux mode Jeanne de Paris* ajoutent à votre toilette un signe de grande distinction

BIJOUX-MODE

Jeanne
DE PARIS

CRÉATIONS
Jeanne Hardy

Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph, Québec — 529-5756
STATIONNEMENT GRATUIT
CARTES CHARGEX • AMERICAN EXPRESS • MASTER CHARGE



EN VEDETTE

Jeanne de Paris* vous offre en exclusivité son tout nouveau parfum, jeune, romantique et secret



La fragrance de fleurs naturelles du parfum Jeanne de Paris* est vraiment fascinante



Le parfum et l'eau de toilette Jeanne de Paris*, c'est l'image de la femme distinguée



*Marque déposée